

# La protection et la mise en valeur du mont Royal

---

Office de consultation publique de Montréal

Atelier thématique 1  
Protéger les milieux naturels et  
les mettre en valeur

25 mars 2008

# Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

---

## ■ POURQUOI UNE POLITIQUE

- Un moratoire sur l'acquisition d'espaces naturels est décrété en 1992
- Depuis 1992, la perte annuelle de bois est d'environ 75 hectares

## ■ ENJEUX

- Les aires protégées en milieu terrestre, à Montréal, équivalent à un peu plus de 3 % de la surface du territoire
- La Ville vise la protection de 8 % de son territoire, dont 6 % en milieux terrestres
- Au-delà des bois, on vise l'intégration d'une mosaïque d'habitats (champs, friches, milieux humides) à la trame urbaine

# Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels

---

## **TROIS GRANDS OBJECTIFS :**

- **Objectif 1**
  - Maximiser la biodiversité et augmenter la superficie des milieux naturels protégés à Montréal.
- **Objectif 2**
  - Assurer la pérennité des milieux naturels dans les parcs existants et favoriser la consolidation et la viabilité des écosystèmes qui y sont présents.
- **Objectif 3**
  - Favoriser une meilleure intégration des écosystèmes et des paysages naturels dans les milieux de vie.

# Où s'effectue la protection ?

- *Les écoterritoires*



- *Les rives*



- *Les parcs existants*



# Les 10 écoterritoires



# Écoterritoire – Sommets et les flancs du mont Royal



# Définition des ÉCOTERRITOIRES

---

Les écoterritoires sont de larges territoires regroupant des aires protégées et des espaces naturels de grande valeur écologique encore à protéger ayant plus de 15 ha de superficie.

**Proposé par un groupe de travail multidisciplinaire**

- Un technicien de la faune;
- Des biologistes;
- Des ingénieurs forestiers;
- Des urbanistes;
- Des architectes paysagistes;
- Un biologiste du MDDEP.

**Objet de consultation par l'OCPM**

**Intégrer aux objectifs du plan d'urbanisme**

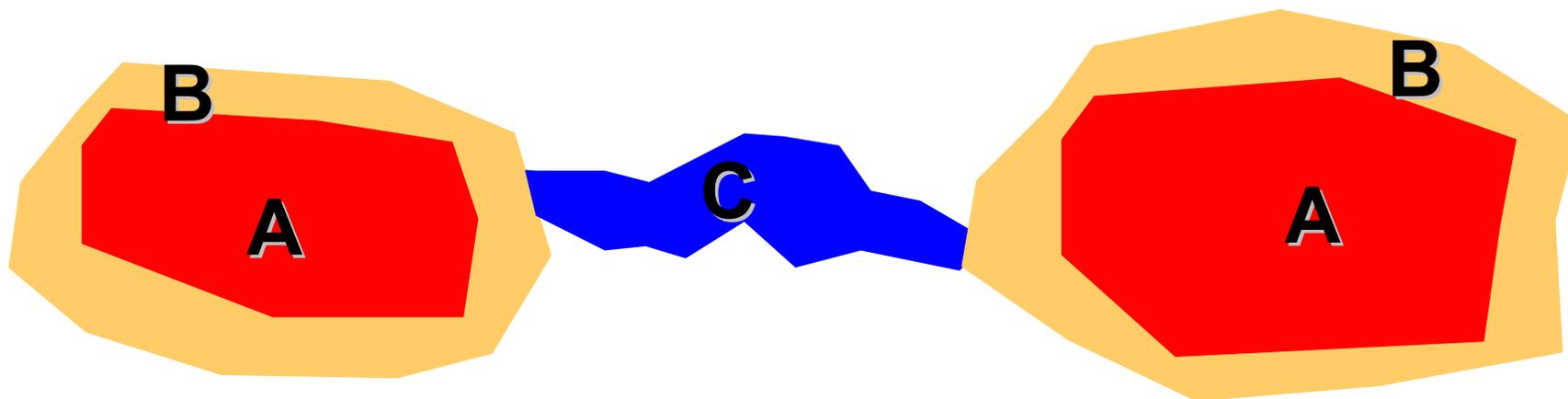
**Désigné comme « Équipements d'intérêt collectif d'agglomération »**

**La désignation d'écoterritoire ne confère pas un statut de protection**

# Le projet de biodiversité : le réseau écologique

Tel que défini dans la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* adoptée en décembre 2004 (inspirée d'études scientifiques menées en Europe et en Amérique du Nord)

- A ) **Zone noyau** : foyer de biodiversité à protéger
- B ) **Zone tampon** : zone de protection de la zone noyau
- C ) **Couloir** : corridor reliant les zones noyaux entre elles



# Le mont Royal – un écoterritoire pas comme les autres

- D'abord nous sommes au centre-ville de la métropole
- Loin d'être un terrain vacant, il y a des activités urbaines de longue date sur le site et nous devons composer avec une multitude de missions institutionnelles liées :
  - à l'éducation
  - à la santé
  - au sacré et à la commémoration



- Le mont Royal, c'est aussi une multiplicité de patrimoines qui placent les milieux naturels comme l'un parmi d'autres patrimoines tels que :
  - le patrimoine bâti
  - les paysages
  - et autres vestiges de l'histoire du lieu ou de l'archéologie

## La mise en œuvre de la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels suscite trois questions

---

1. En prenant appui sur les nombreux inventaires écologiques réalisés au cours des dernières années, comment se résume la situation écologique du mont Royal ?
2. Comment appliquer au mont Royal le modèle écologique développé en vue de prioriser les interventions de protection et de mise en valeur dans les autres écoterritoires ?
3. Par ailleurs, l'intégration des objectifs écologiques aux nombreux autres objectifs poursuivis pour ce même lieu pose un défi particulier.

## Des spécialistes témoignent d'une connaissance approfondie de l'écologie du mont Royal

---

- Parmi ceux-ci, plusieurs biologistes auteurs des inventaires du mont Royal :
  - Kim Marineau (communautés végétales)
  - Mario Saint-Georges (spécialiste avifaune)
  - Denis Fournier (gestion faunique)
  - Sylvie Comtois (gestion écologique)
  - Claude Thiffault (réseaux écologiques et peuplements forestiers)
  - Martin Dorais (patrimoine naturel, gestion environnementale)
  - Marie-Ève Côté (communautés végétales)
  - Daniel Chartier (architecte paysagiste)
  - Mario Masson (architecte paysagiste)

# Quel est la situation écologique du mont Royal ?

---

Trois facettes des milieux naturels sur le mont Royal

- Le degré de biodiversité faunique et floristique
- La santé des habitats

# Quel est la situation écologique du mont Royal ?

---

## 3 niveaux d'information

- Géomorphologie (les biotopes) et drainage
- Végétation (bois, friches, clairières et milieux humides)
- Faune (amphibiens et reptiles, oiseaux)

# Géomorphologie

## Vue du massif rocheux

Roche ignée intrusive typique des Montérégiennes



# Géomorphologie

## Trois sommets



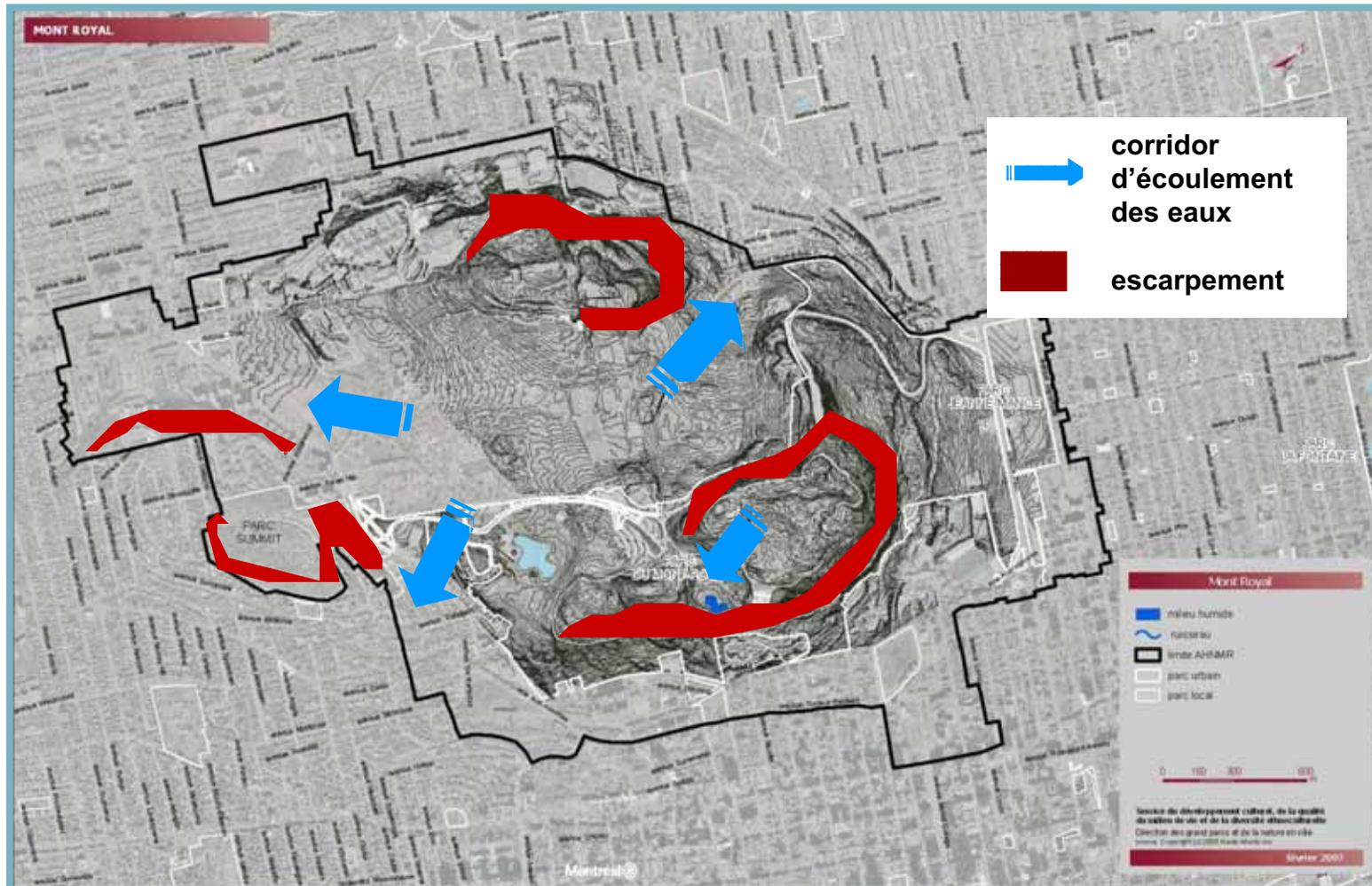
# Géomorphologie

## Vallée et grande plaine intérieures



# Drainage

## Escarpements et corridors d'écoulement des eaux



# Drainage

## Principal milieu humide et le seul ruisseau restant



**Aménagement d'un réseau de milieux humides avec la gestion des eaux de surface**



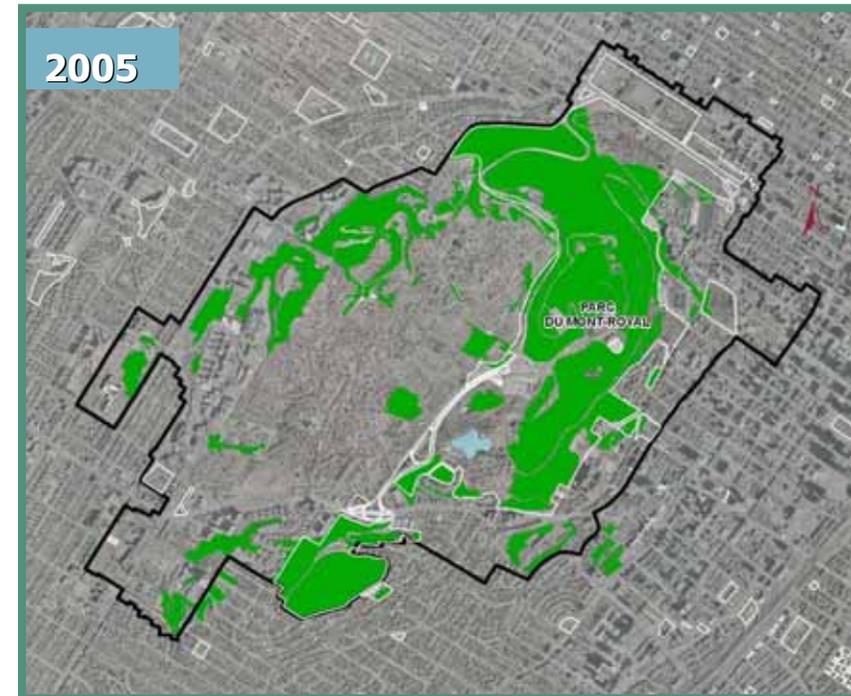
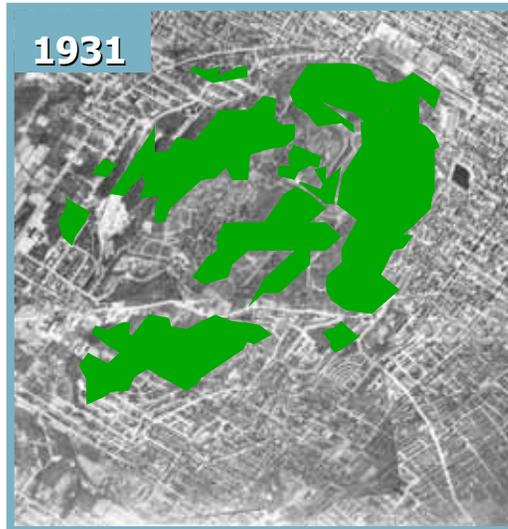
# Topographie et ruisseaux majeurs dans ou aux abords de la montagne



Musée McCord  
d'histoire canadienne  
M9944

# Végétation

## Évolution du couvert forestier sur le mont Royal



 Massif forestier

# Le sommet du mont Royal en 1961



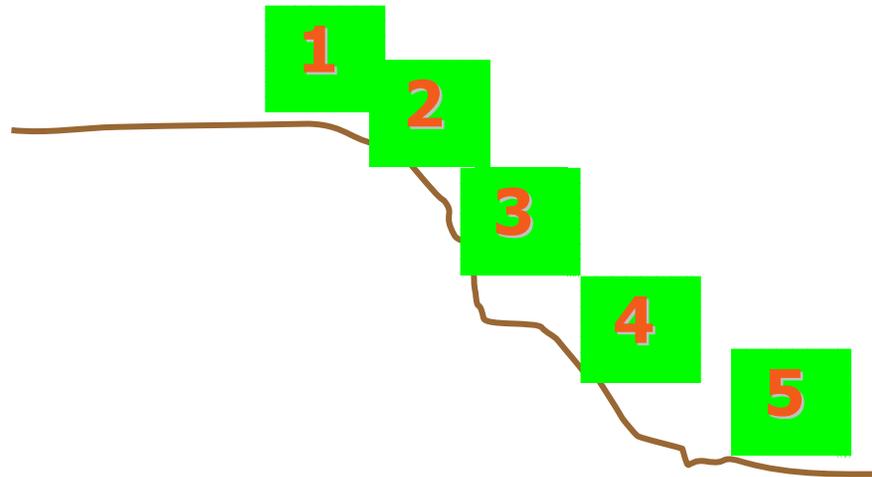
# Végétation

## Mosaïque de la couverture végétale actuelle



# Végétation

## Coupe type de la distribution des peuplements forestiers



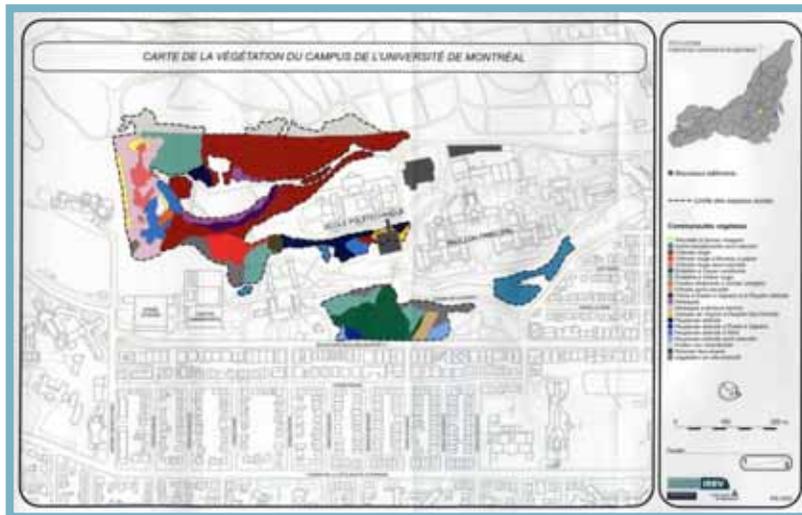
1. Chênaie rouge
2. Chênaie rouge à érable à sucre
3. Bétulaie blanche
4. Érablière sucrière à chêne rouge
5. Érablière sucrière à caryer cordiforme, érablière sucrière à frêne d'Amérique ou frênaie d'Amérique



# Végétation

## Communautés végétales dans le bois de l'Université de Montréal

Étude de l'Institut de recherche en biologie végétale (IRBV), 2003

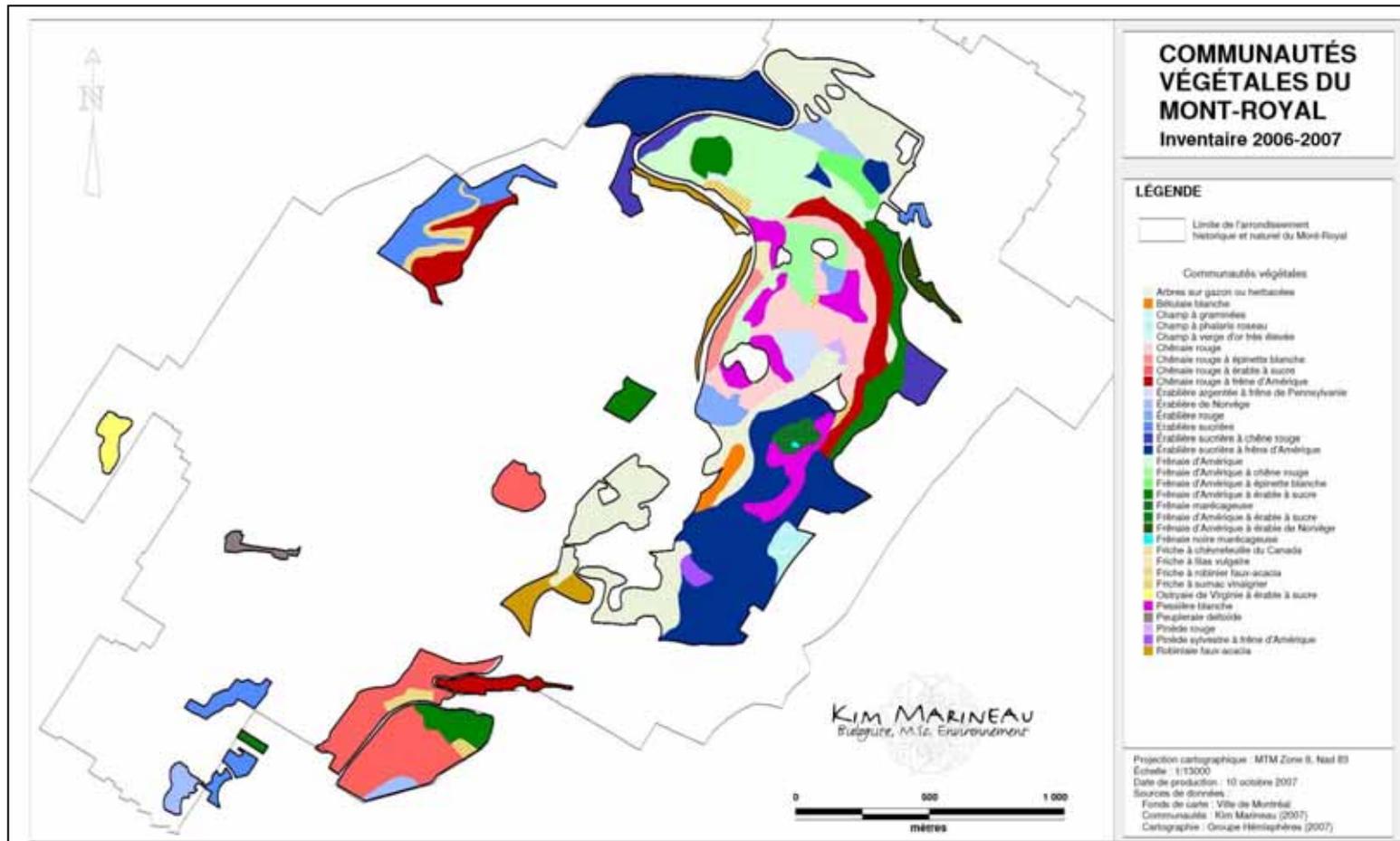


15 types de peuplements forestiers

# Végétation

## Communautés végétales des bois du mont Royal

Étude préliminaire de Kim Marineau, 2008



25 types de peuplements forestiers

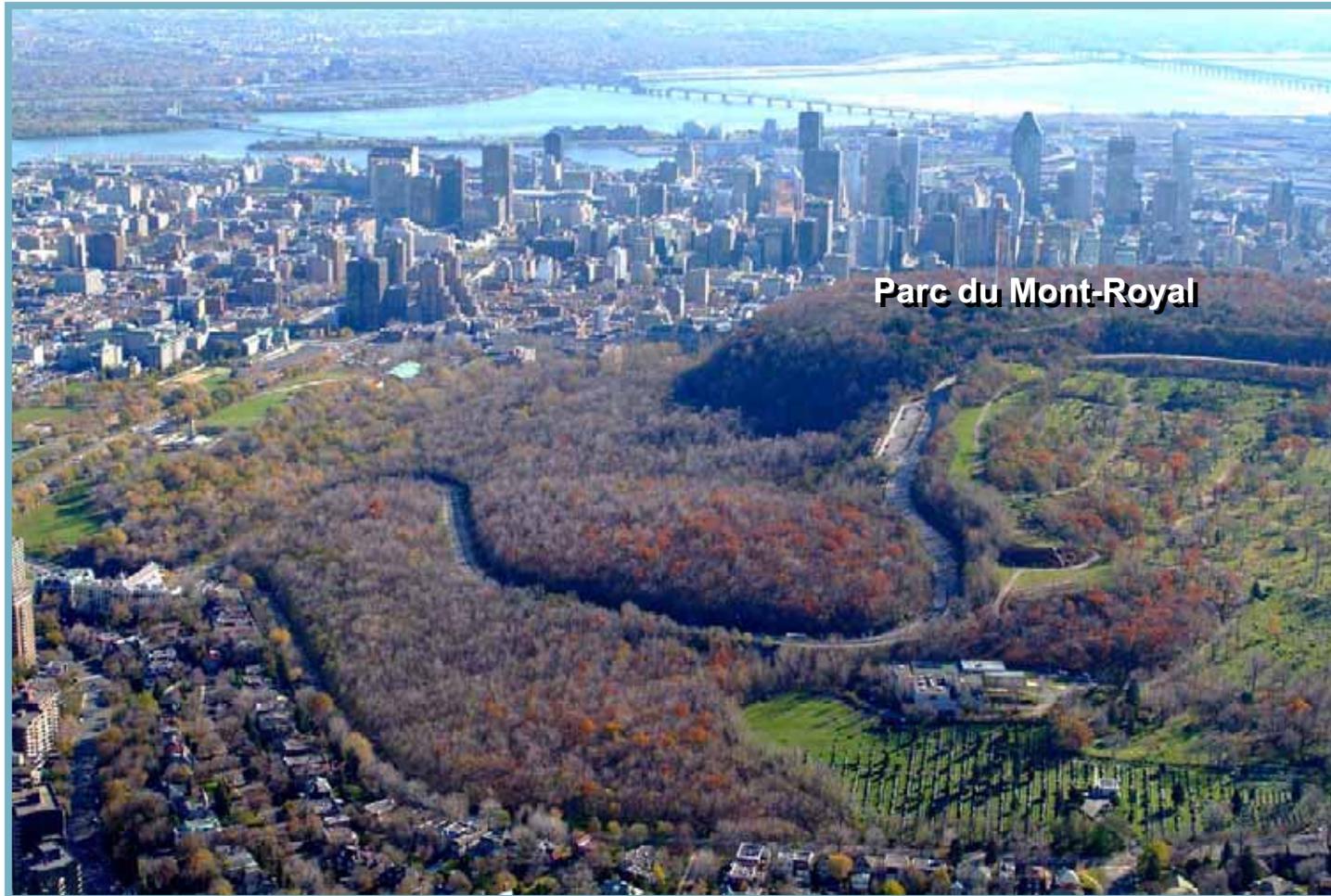
# Végétation

Exemple des grands types de couverture végétale



# Végétation

## Bois du parc du Mont-Royal



# Végétation

## Bois Saint-Jean-Baptiste

---



# Végétation

## Bois de l'oratoire Saint-Joseph



# Végétation

Diversité élevée en plantes menacées et vulnérables

---

Ces espèces se retrouvent dans les peuplements les plus intègres : l'érablière sucrière à frêne d'Amérique, les chênaies rouges à érable à sucre et les frênaies à érable à sucre

15 espèces répertoriées de 2003 à 2007

Arbres : 3

Arbustes : 1

Plantes herbacées : 11 dont 6 espèces de plantes printanières et 4 carex

# Végétation

Une espèce printanière à statut précaire unique à Montréal et très rare au Québec

- Podophylle pelté  
(statut particulier habitat floristique)



# Végétation

Les plantes printanières à statut précaire sont vulnérables à la cueillette

---



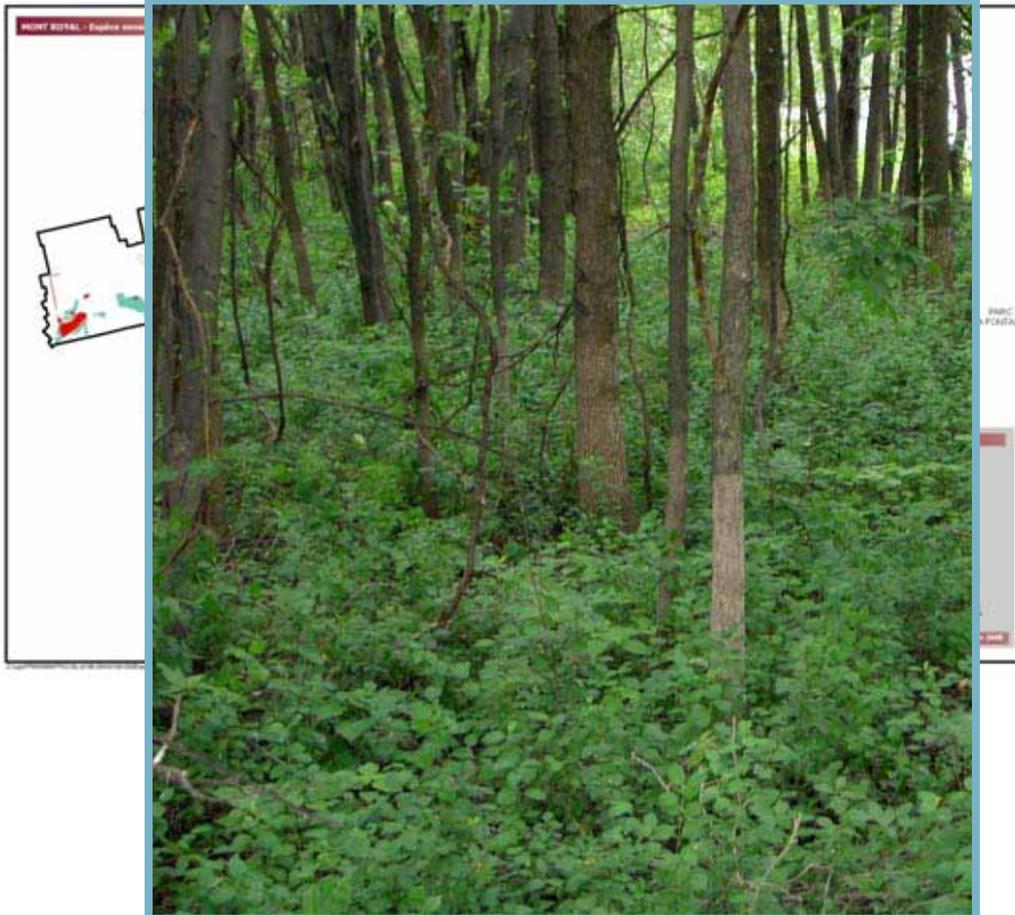
Sanguinaire du Canada



Trille blanche

# Présence de 9 plantes envahissantes qui menacent l'intégrité des bois dont le nerprun cathartique

Distribution du nerprun cathartique  
(étude de Denis Marcil, 2006)



## Liste des principales plantes envahissantes à ne pas planter ou à éradiquer dans l'AHNMR

### **Arbres et arbustes**

Nerprun bourdaine / *Rhamnus frangula*  
Nerprun cathartique / *Rhamnus cathartica*  
Orme de Sibérie ou orme chinois / *Ulmus pumila*  
Érable de Norvège / *Acer platanoides*

### **Plantes herbacées**

Renouée japonaise / *Fallopia japonica*  
Cynanche noir / *Cynanchum nigrum*  
Alliaire officinale (ou alliaire pétiolée) / *Alliaria petiolata*  
Anthriscus des bois / *Anthriscus sylvestris*  
Salicaire pourpre / *Lythrum salicaria*

# Faune

## Inventaire des amphibiens et des reptiles

**Étude de M. Ouellet et P. Galois (2004) a permis de répertorier 4 espèces :**

- Couleuvre à collier (statut précaire)
- Couleuvre rayée
- Salamandre cendrée
- Salamandre à points bleus

**Étude de Primula environnement associé avec le Grèbe (2006) a permis de répertorier 1 espèce dans les bois des Sulpiciens :**

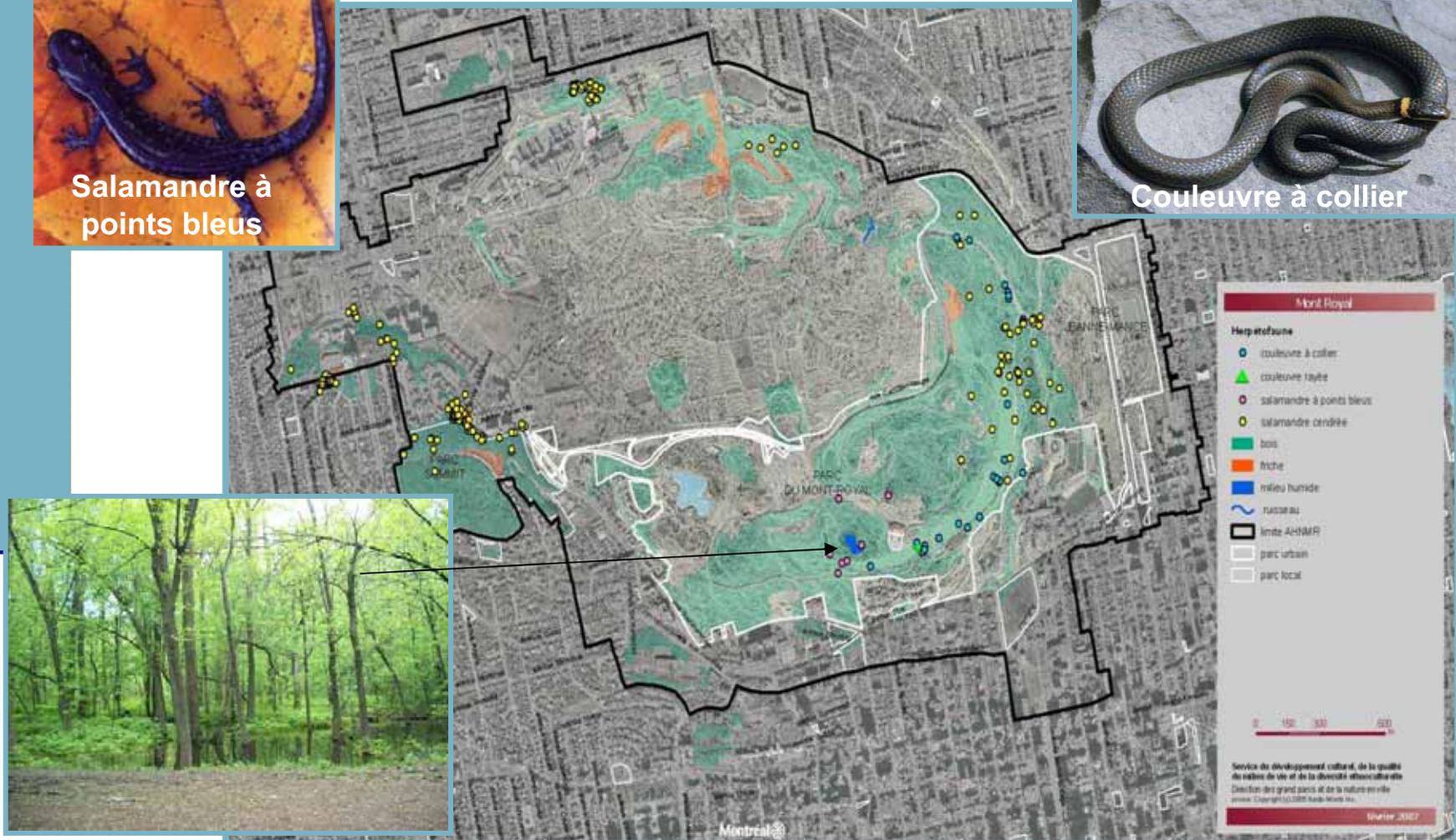
- Couleuvre brune (statut précaire)



# Faune

## Inventaire des amphibiens et des reptiles

Selon l'étude de M. Ouellet et P. Galois ( 2004)



# Faune

## Inventaire de l'avifaune forestière nicheuse du mont Royal

Selon l'étude de Grèbe, 2004

Groupe indicateur de la diversité faunique



Passerin indigo

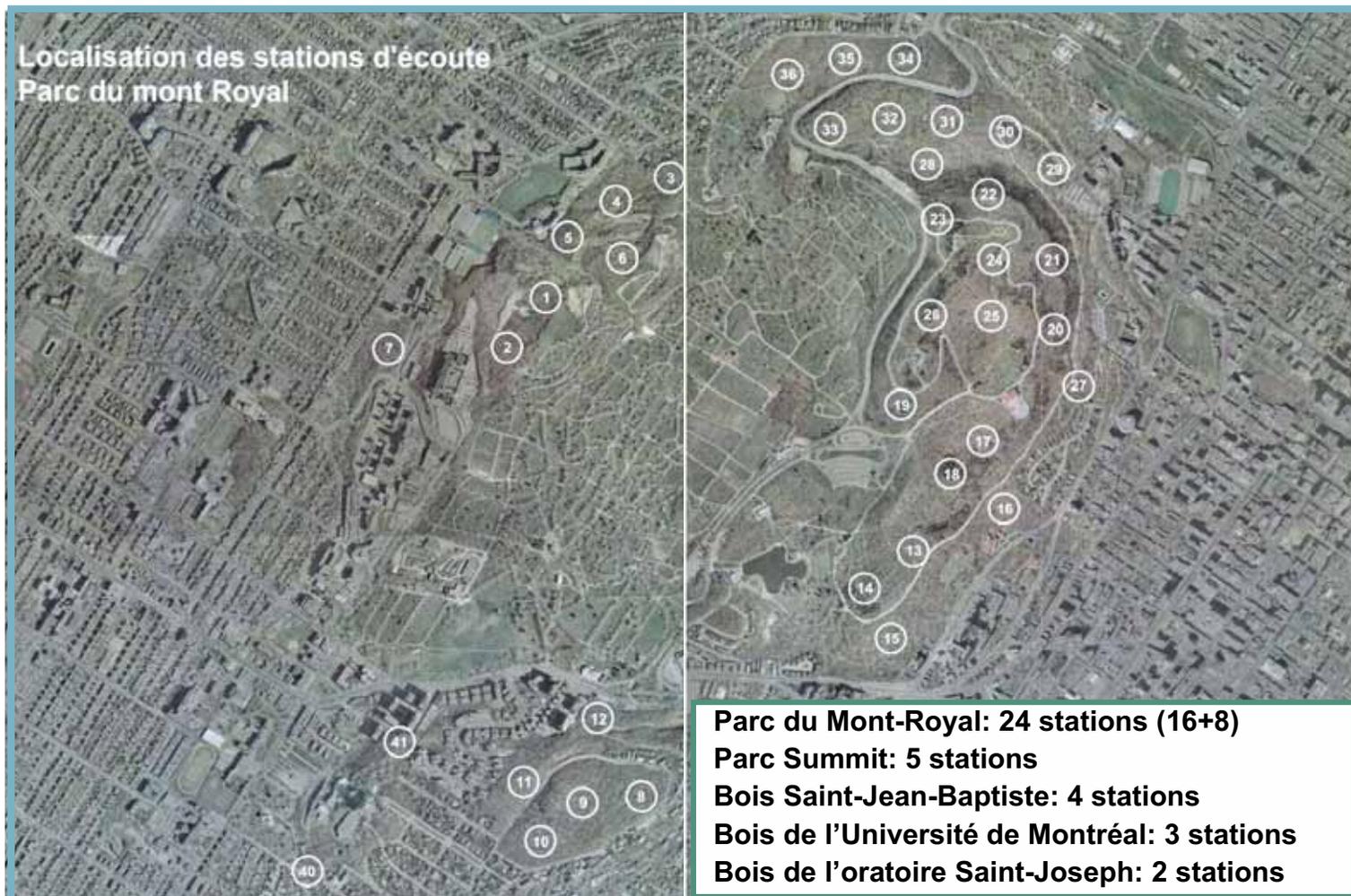


Épervier de Cooper





# Localisation des 38 stations d'écoute dans les deux parcs et les trois bois étudiés



# Ensemble des stations: richesse



Cardinal  
rouge



Grand pic

- 57 espèces dont 52 relevées à partir des stations d'écoute
- $12,4 \pm 2,6$  espèces par station (n=38)
- 9 stations sur 38 (24 %) comptaient 15 espèces ou plus
- 9 stations sur 38 (24 %) comptaient 10 espèces ou moins
- Forêts matures des parcs-nature du Bois-de-l'Île-Bizard et du Cap-Saint-Jacques (32 stations): 62 espèces
- Forêts matures des parcs-nature du Bois-de-Liesse, du Bois-de-Saraguay et du Bois-de-l'Anse-à-l'Orme (34 stations): 53 espèces
- $17,6 \pm 5,4$  espèces par station (n=81)
- 57 stations sur 81 (70 %) comptaient 15 espèces ou plus
- 5 stations sur 81 (6 %) comptaient 10 espèces ou moins

# Le Passerin indigo particulièrement abondant sur le mont Royal



Fréquente la bordure des forêts relativement ouvertes au sous-bois dense

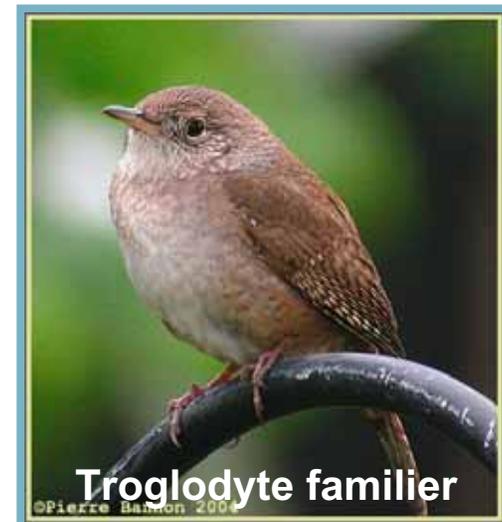


©Pierre Bannon 2004

# Ensemble des stations

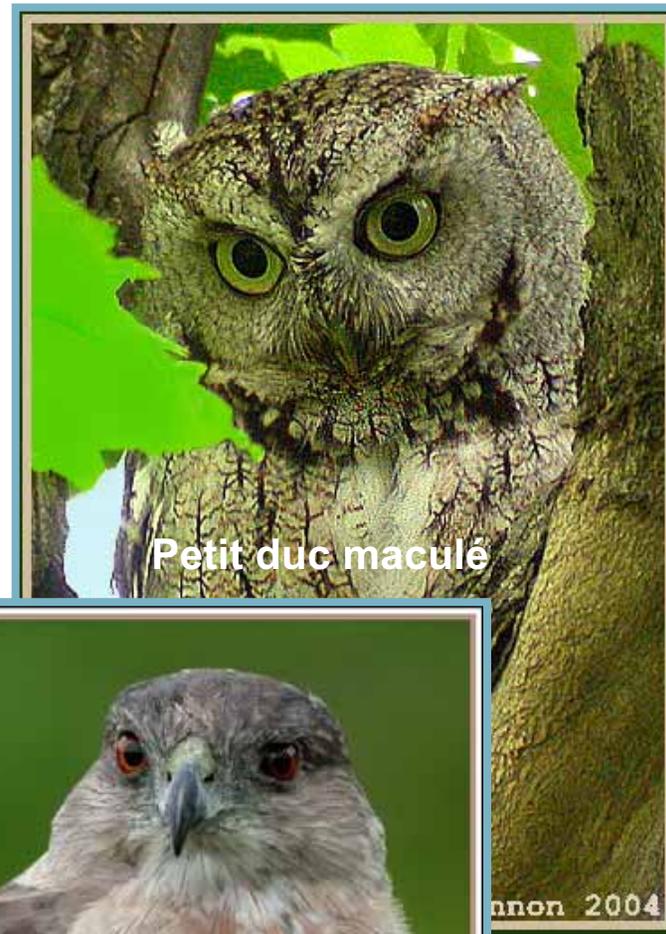
## Occurrence, densité et abondance

- 23 espèces présentent une fréquence d'occurrence de 5 % ou moins
- 16 espèces observées une seule fois
- 44 % d'espèces peu communes contre 25 % dans les parcs-nature
- Les espèces sensibles au morcellement de l'habitat forestier sont pratiquement absentes
- Présence d'espèces rarement observées à Montréal



# Espèces *prioritaires* pour la conservation

5 espèces d'oiseaux de proie



# Espèces sensibles au morcellement (espèces indicatrices)

Paruline  
couronnée



Paruline  
bleue



Tangara  
écarlate

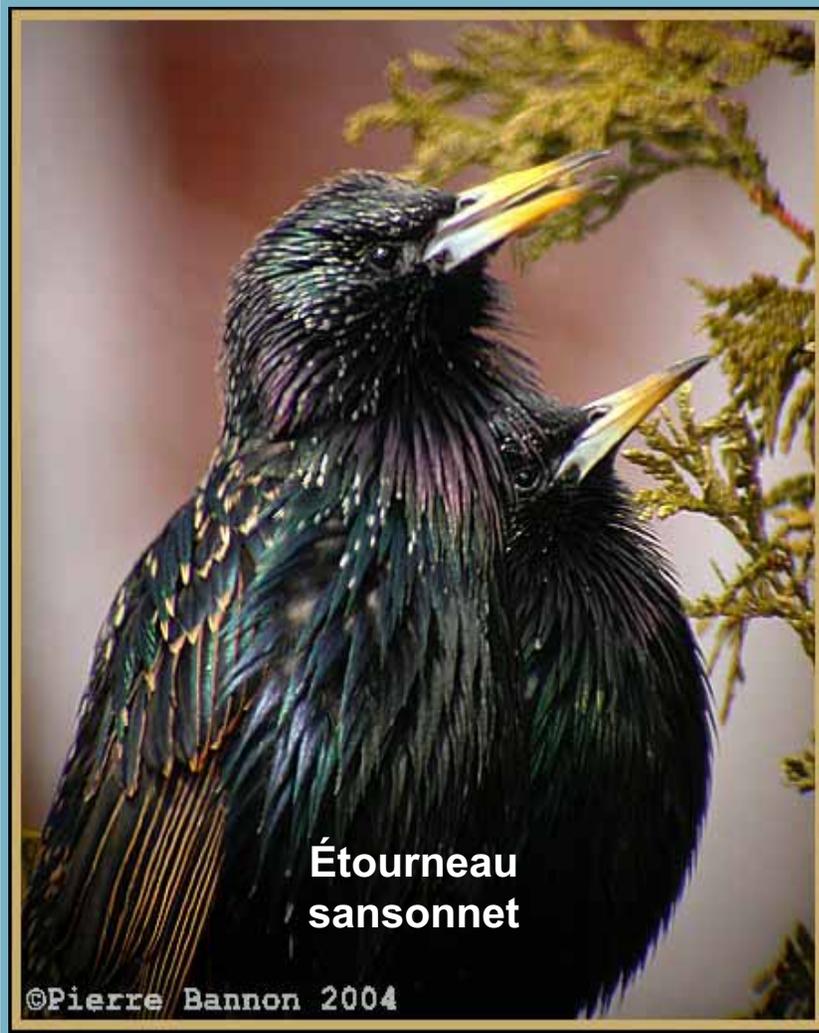


# Parc du Mont-Royal (24 stations)



- 52 espèces
- 48 dans les stations, soit 92 % de la richesse totale
- 11 espèces à forte fréquence d'occurrence
- 18 espèces à faible fréquence d'occurrence
- 4 espèces *prioritaires* pour la conservation

# Bois de l'oratoire Saint-Joseph (2 stations)



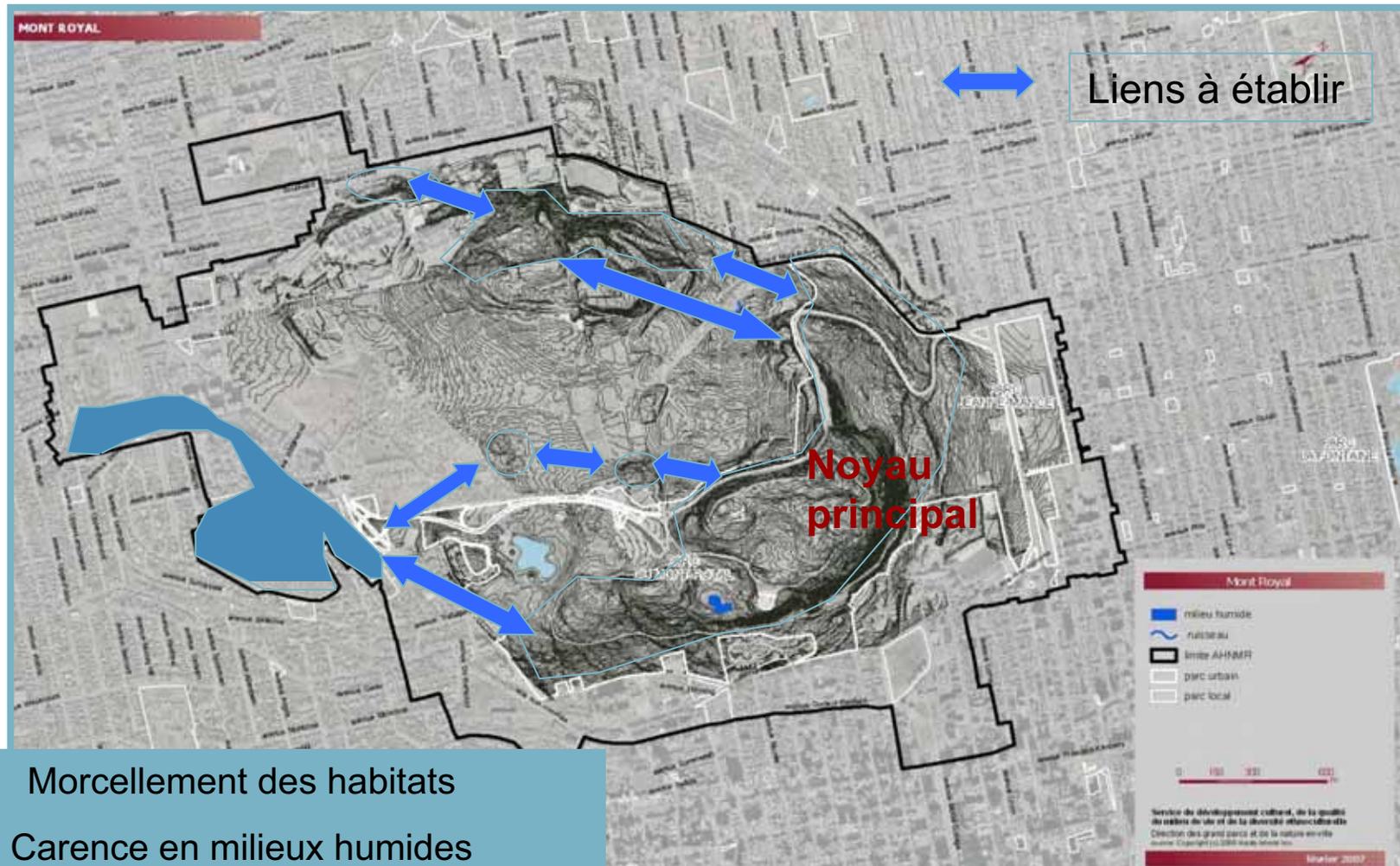
- 16 espèces
- 15 dans les stations, soit 29 % de la richesse totale
- Espèces plus urbaines et de lisière
- Aucune espèce *prioritaire* pour la conservation

# Quelques constats...



- **Domination des espèces associées aux lisières de forêt ou tolérantes au morcellement**
- **Avifaune fragile**
- **Bonne diversité d'oiseaux de proie**
- **Les trois bois situés hors des parcs accueillent 54 % de la richesse totale**
- **Avifaune influencée par les plantations de résineux**
- **Problématique majeure : contrer l'effet de morcellement**

# La mise en réseau des foyers de biodiversité



Morcellement des habitats

Carence en milieux humides

Problématique de plantes envahissantes

# Lien à établir entre le parc Summit et le parc du Mont-Royal



# Comment appliquer le modèle écologique au mont Royal ?

Cette question est au cœur de la nouvelle approche proposée dans l'analyse et la gestion du mont Royal

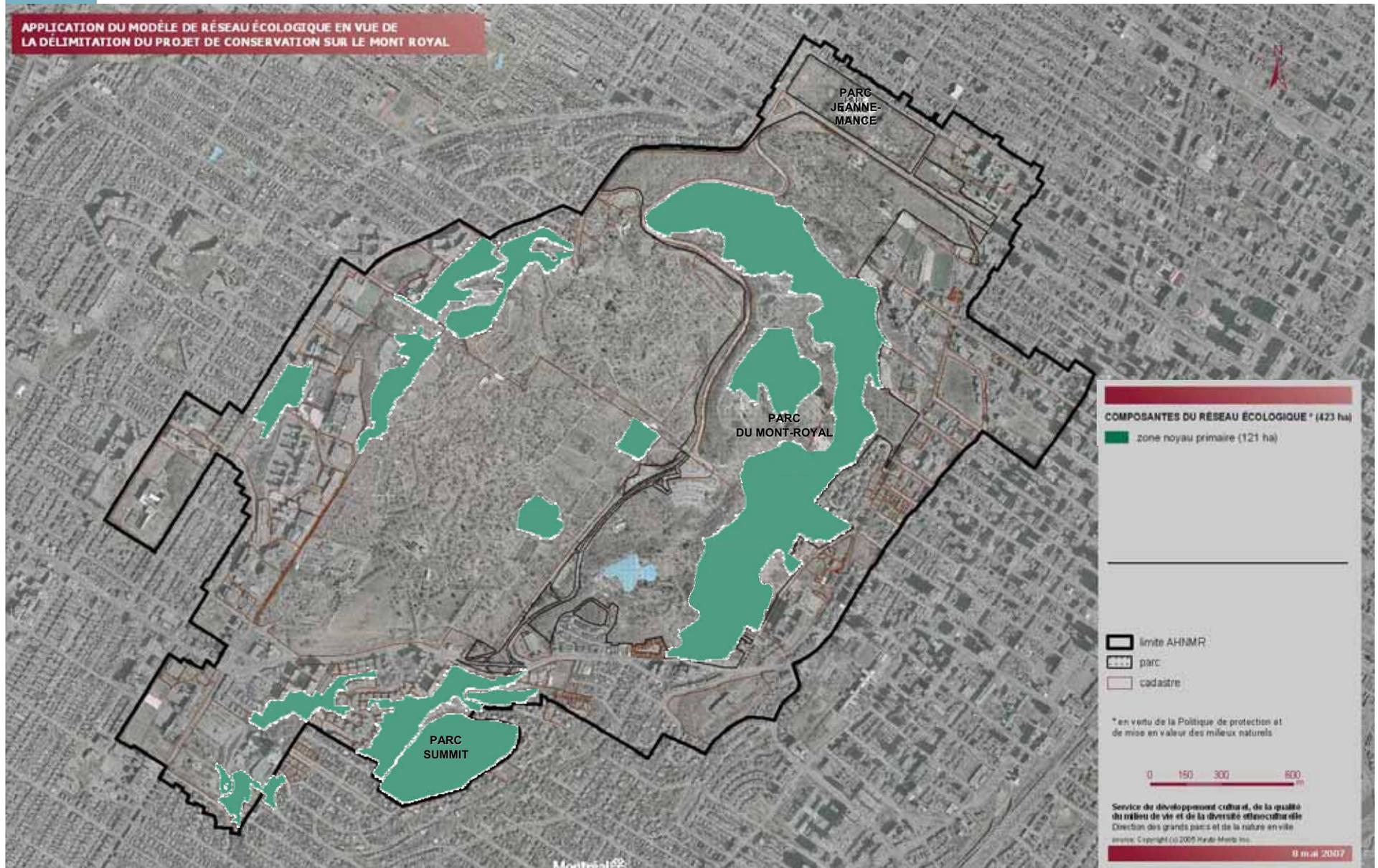
Mais d'abord ...

- Une approche **écosystémique**
  - Un système fonctionnel procurant les conditions de vie pour une diversité d'espèces végétales et animales
  - Dans une approche écosystémique, la valeur des sites correspond à leurs rôles (actuel ou potentiel) dans l'écosystème
- Pourquoi parler de **biodiversité** ?
  - La variété témoigne de la santé des habitats
  - Un indicateur de qualité pour les usagers de la montagne

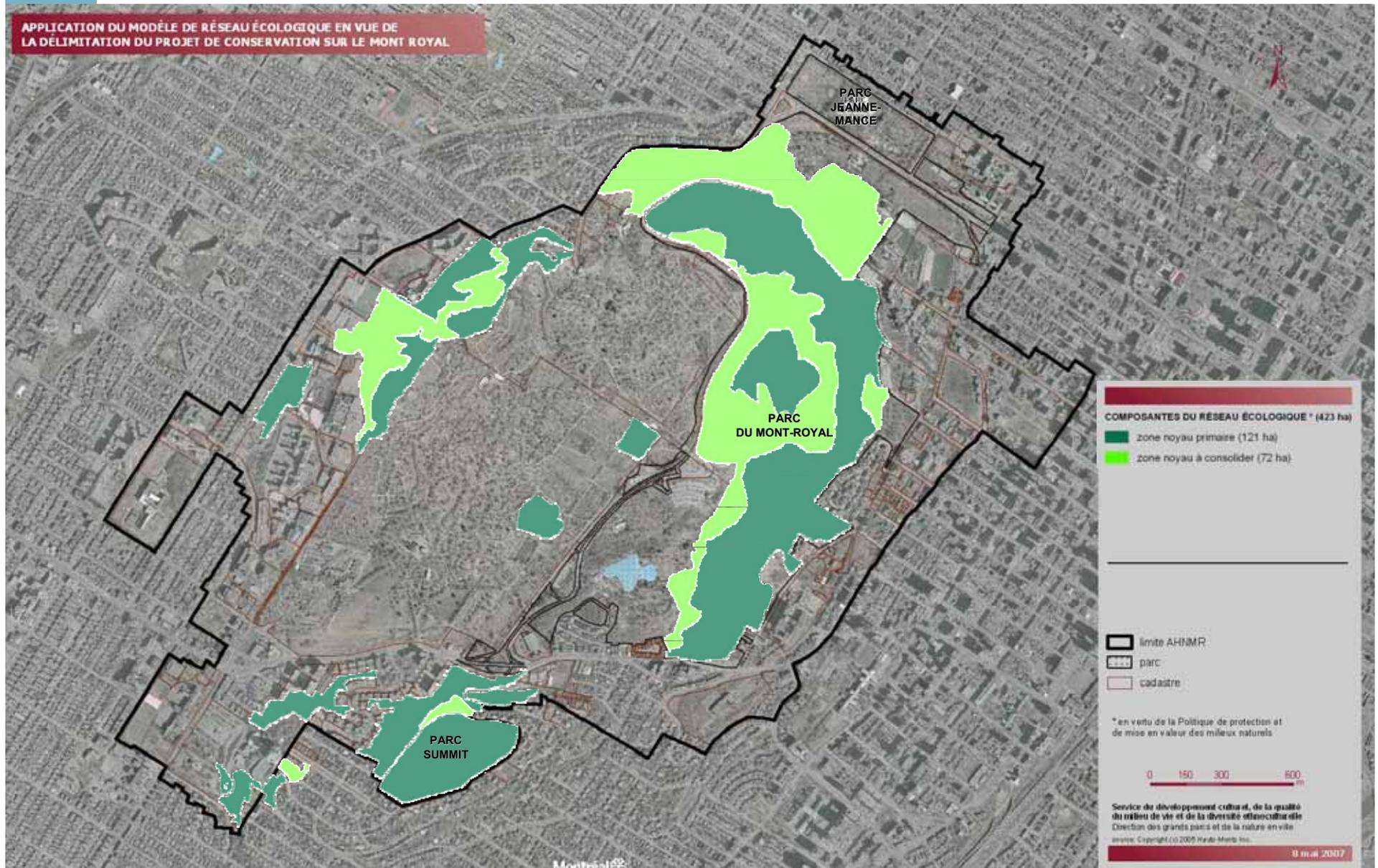
# Le projet de biodiversité en cinq zones



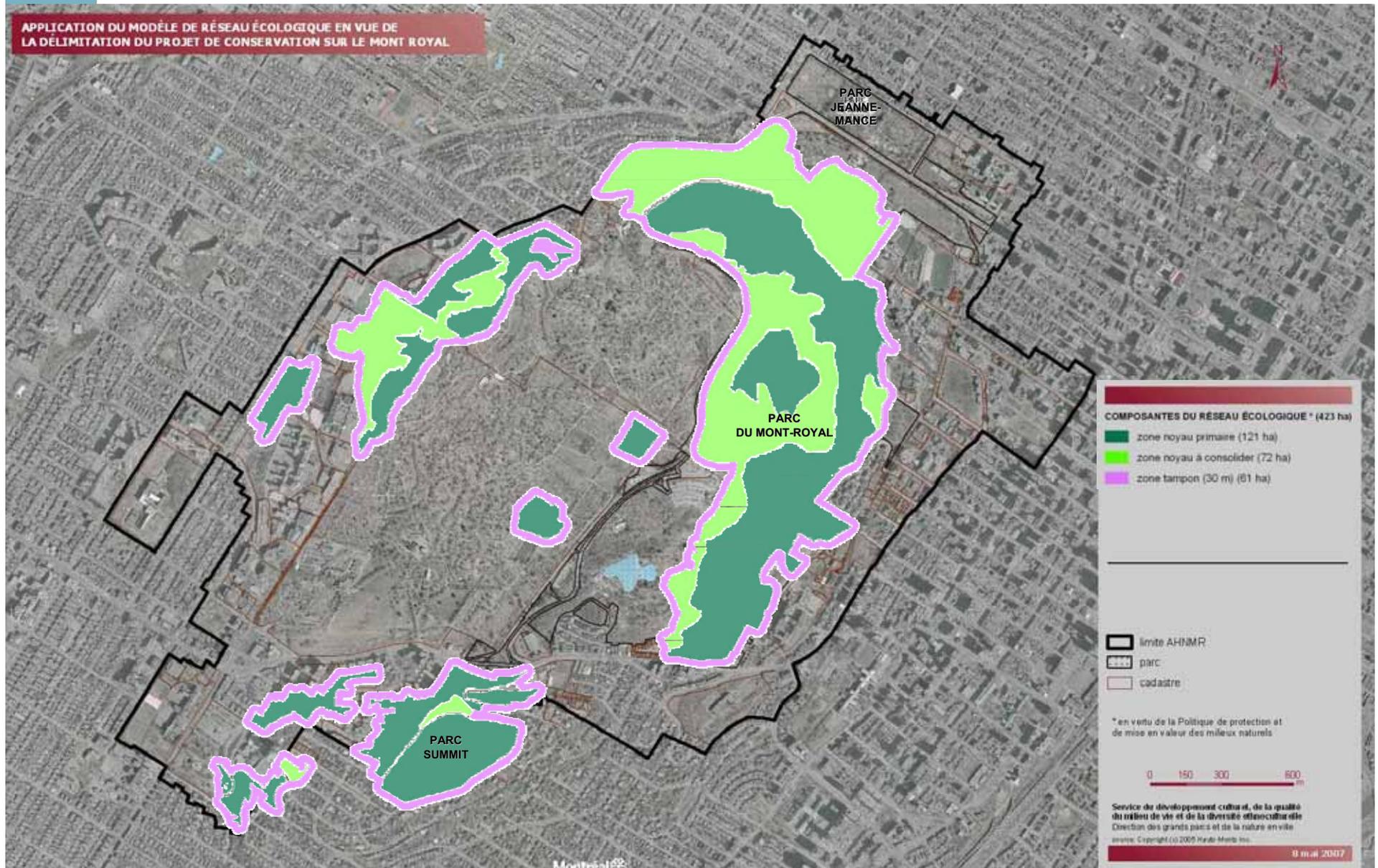
# Les *noyaux primaires*, affichant une certaine intégrité écologique et qui sont au cœur des foyers de biodiversité



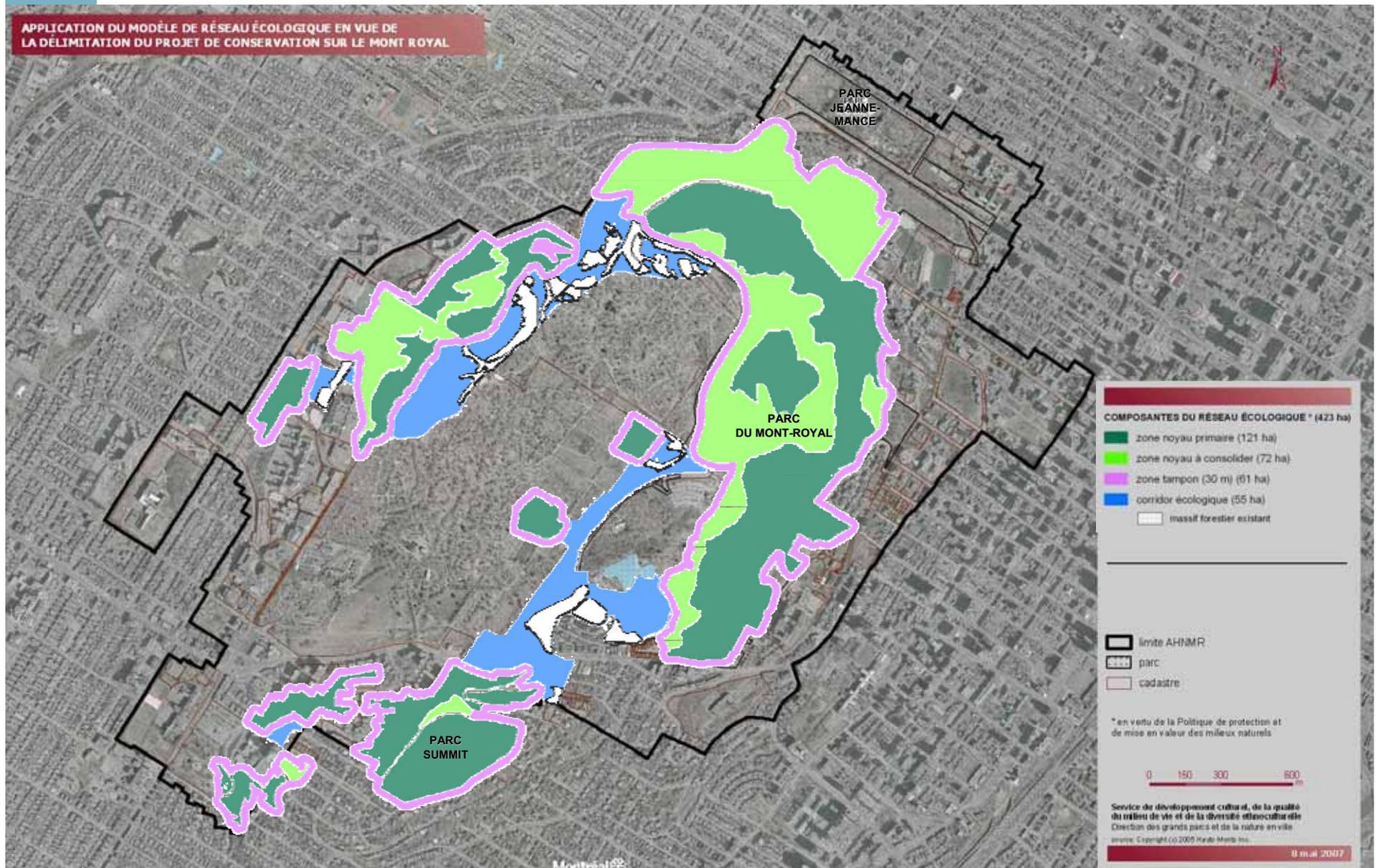
# Les *noyaux à consolider*, contigus aux *noyaux primaires* et qu'il faut reconstituer pour qu'ils en retrouvent les caractéristiques



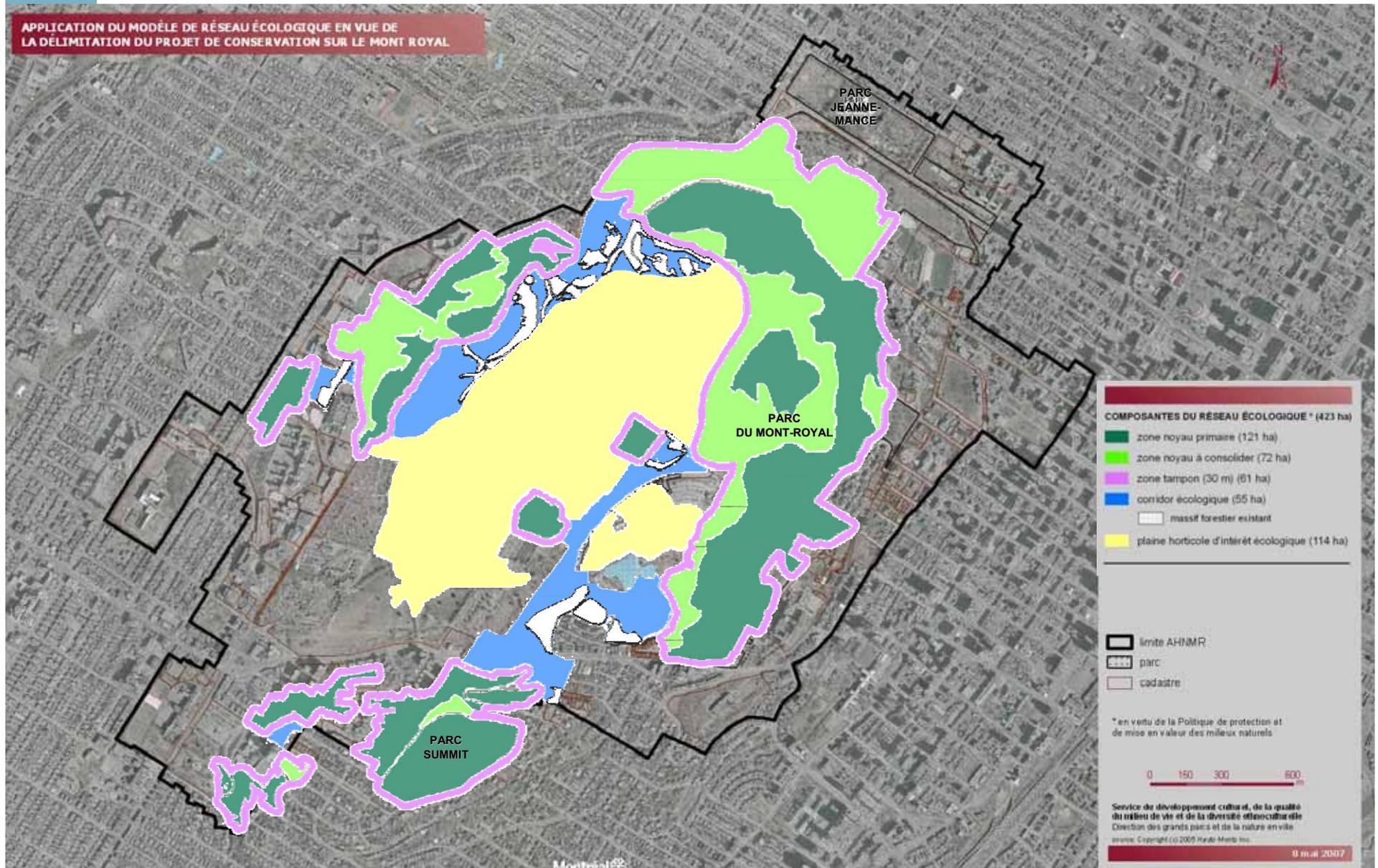
# Les zones tampon, qui protègent les noyaux contre les perturbations



# Les corridors écologiques, comprenant les massifs forestiers et les axes de végétation à consolider

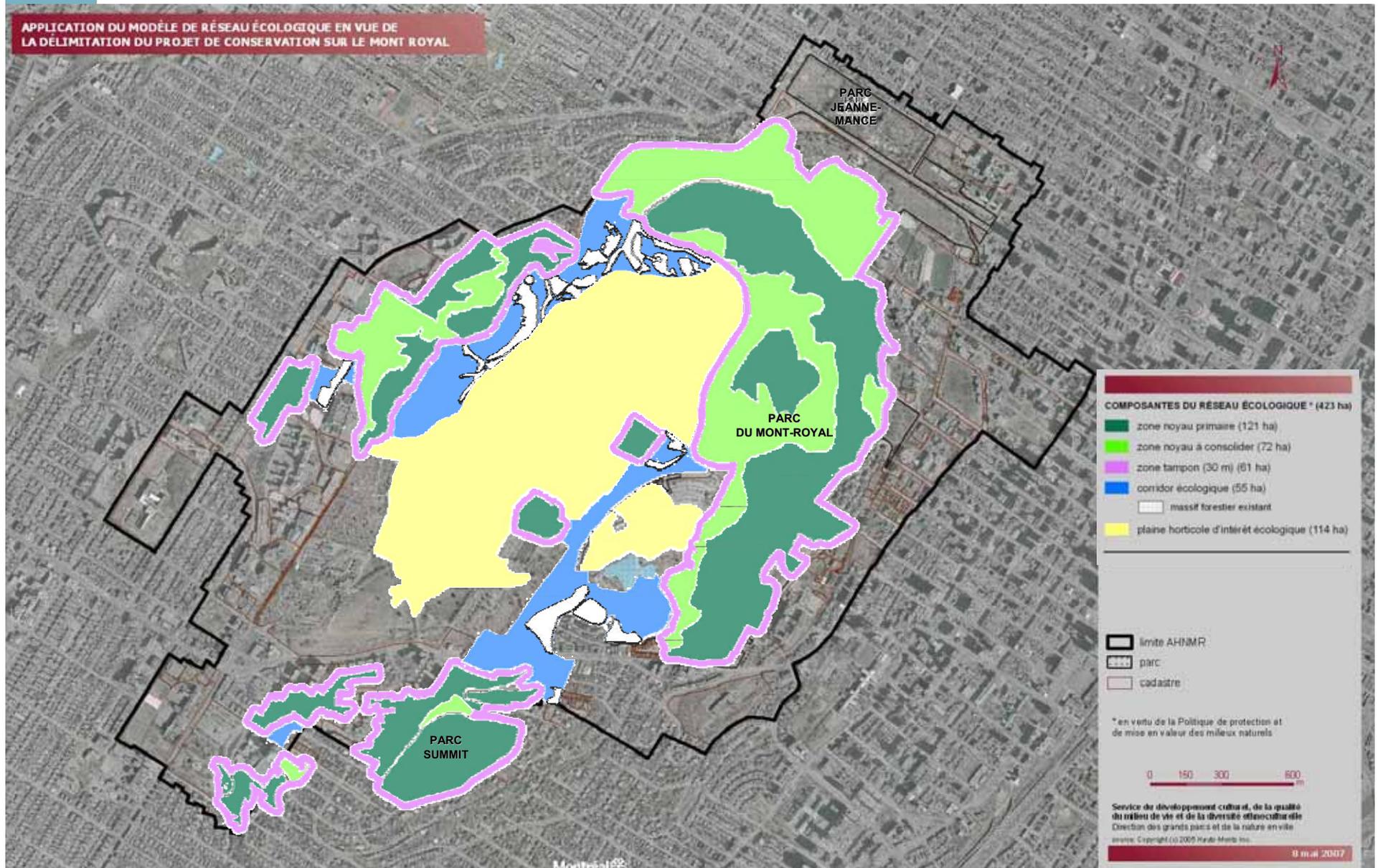


# Les plaines horticoles d'intérêt écologique, pour l'essentiel dans les deux grands cimetières



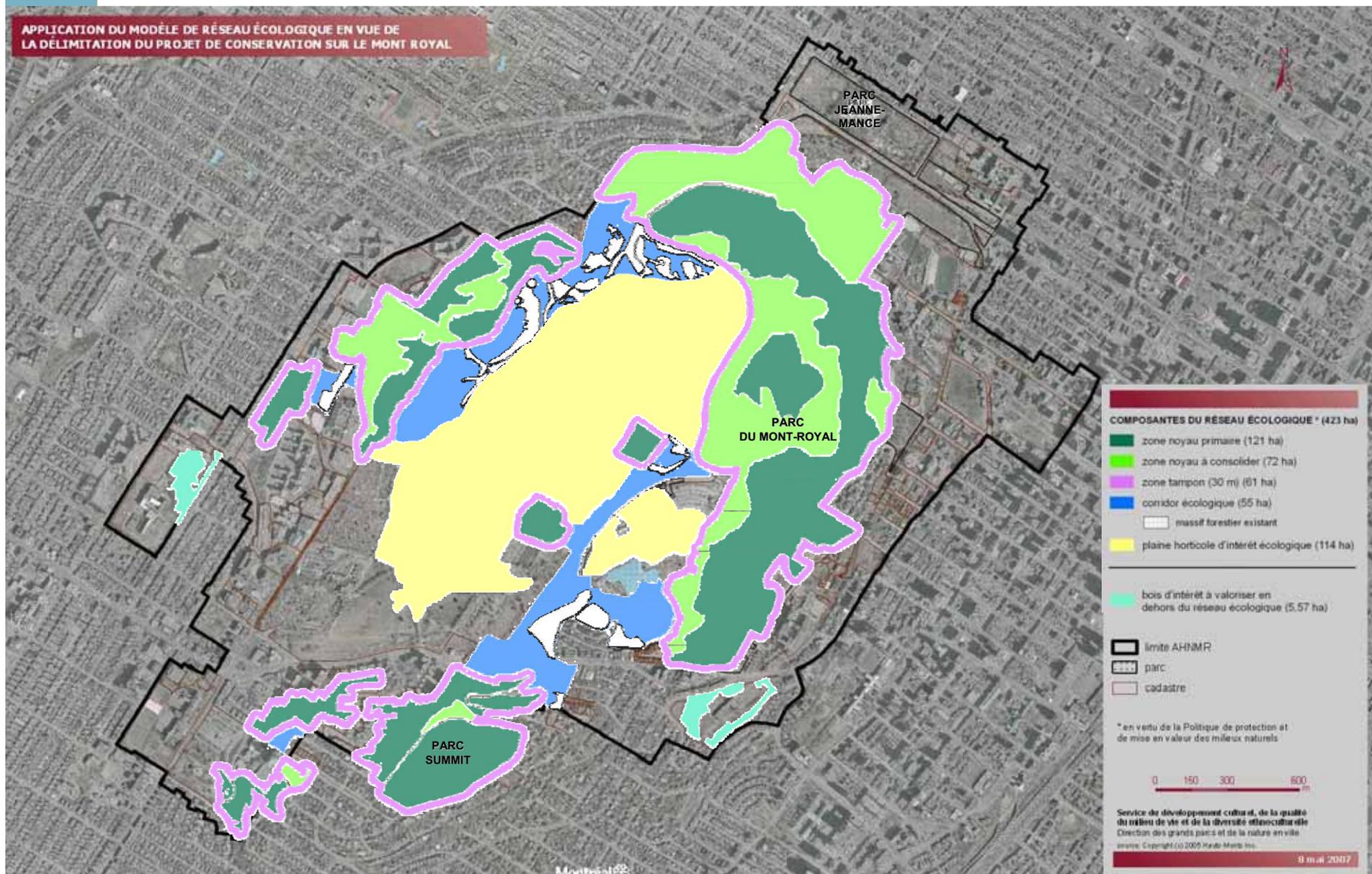
# Les milieux naturels

Le projet de biodiversité 423 ha, soit 57% de l'AHNMR



# Les milieux naturels

*Au-delà du projet de biodiversité, quels sont les autres bois d'intérêt qui doivent être préservés?*



# Les sommets et les flancs du mont Royal



# L'intégration des objectifs écologiques aux nombreux autres objectifs poursuivis

---

- Au-delà du cadre réglementaire en appui au projet de protection des milieux naturels, la clef de réussite de ce projet ambitieux réside aussi dans une planification concertée.
- Le mont Royal recèle plusieurs patrimoines et dessert plusieurs missions sociales et économiques.
- Le défi de la biodiversité consiste donc à consolider un réseau écologique viable en assurant un arrimage aux différentes missions dans le respect des différents patrimoines.



**4 Collège Jean-de-Brébeuf**

- Réactualiser l'acte de protection du bois de Brébeuf avec la Ville
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**5 Collège Notre-Dame**

- Protéger la cour avant qui longe le chemin Queen-Mary
- Protéger le jardin en coteaux (ancien arboretum)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**6 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

- Protéger et mettre en valeur ses terrains boisés d'intérêt situés à Montréal
- Maintenir et protéger un écosystème et bois derrière la basilique et la chapelle du frère André (bâtiments situés dans l'ouest et sur les pentes de l'Archevêché)

**8 Défense nationale**

- Négocier avec la Ville en vue de conclure une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du Harveig et le long du chemin Remembrance

**7 Prêtres de Saint-Sulpice**

- Protéger le bois sur la partie nord-ouest de la propriété
- Protéger le bois sur l'encastrement sud de la propriété
- Acquiescer, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

**9 CUSM - Hôpital général**

- Protéger le bois des Bénédictins
- Protéger les vieux vers et à partir de la montagne dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

**MOVEMENTS DES INSTITUTIONS EN MATIÈRE DE PROTECTION DES PATRIMOINES**

- ▬ limite de l'aménagement historique et naturel du Mont-Royal
- ▬ limite de propriété
- ▬ espace vert lié à des engagements

0 125 250 500 m

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle  
 Direction des grands parcs et de la nature en ville  
 source : Copyright © 2007 Haute-Études Inc.

7 février 2008

**3 École des hautes études commerciales (HEC)**

- Protéger la partie du bois de Brébeuf abrité sur sa propriété
- Participer à un comité conjoint avec la Ville en vue de contrôler des développements immobiliers futurs

**2 École Polytechnique de Montréal**

- En plus du règlement municipal spécifique associé à une politique de développement immobilier, l'École Polytechnique de Montréal s'engage à y intégrer une démarche de développement durable internationalement reconnue

**15 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

- Prolonger de 20 ans à 30 ans l'entente pour la délégation de gestion du bois Saint-Jean-Baptiste à la Ville
- Préserver les paysages historiques et patrimoniaux
- Développer la biodiversité végétale (8 habitats majeurs)
- Renouveler et faire croître le parc arboricole et le milieu éco-forêtier

**14 Cimetière Mont-Royal**

- Poursuivre sa participation au groupe de travail conjoint formé avec la Ville de Montréal

**13 CHUM - Hôpital Hôtel-Dieu**

- Révitaliser des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les alentours
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de l'établissement fondé par Jeanne Mance

**12 Les hospitalières de Saint-Joseph**

- Accepter une démarche pour la conclusion d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments concrets de la propriété

**11 Université McGill**

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

**10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria**

- Protéger le secteur nord du bois Royal-Victoria, plus particulièrement l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la maison de santé du CUSM

**1 Université de Montréal**

- Collaborer avec la Ville à l'aménagement du chemin de ceinture du mont Royal et conclure à cet effet une entente sur les servitudes relatives à ce chemin
- Réhabiliter l'ancien dépôt à neige
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**13 CHUM - Hôpital Hôtel-Dieu**

- Révitaliser des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les alentours
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de l'établissement fondé par Jeanne Mance

**12 Les hospitalières de Saint-Joseph**

- Accepter une démarche pour la conclusion d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments concrets de la propriété

**11 Université McGill**

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

**10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria**

- Protéger le secteur nord du bois Royal-Victoria, plus particulièrement l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la maison de santé du CUSM

**9 CUSM - Hôpital général**

- Protéger le bois des Bénédictins
- Protéger les vieux vers et à partir de la montagne dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

**8 Défense nationale**

- Négocier avec la Ville en vue de conclure une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du Harveig et le long du chemin Remembrance

**7 Prêtres de Saint-Sulpice**

- Protéger le bois sur la partie nord-ouest de la propriété
- Protéger le bois sur l'encastrement sud de la propriété
- Acquiescer, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

**6 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

- Protéger et mettre en valeur ses terrains boisés d'intérêt situés à Montréal
- Maintenir et protéger un écosystème et bois derrière la basilique et la chapelle du frère André (bâtiments situés dans l'ouest et sur les pentes de l'Archevêché)

**5 Collège Notre-Dame**

- Protéger la cour avant qui longe le chemin Queen-Mary
- Protéger le jardin en coteaux (ancien arboretum)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**4 Collège Jean-de-Brébeuf**

- Réactualiser l'acte de protection du bois de Brébeuf avec la Ville
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**3 École des hautes études commerciales (HEC)**

- Protéger la partie du bois de Brébeuf abrité sur sa propriété
- Participer à un comité conjoint avec la Ville en vue de contrôler des développements immobiliers futurs

**2 École Polytechnique de Montréal**

- En plus du règlement municipal spécifique associé à une politique de développement immobilier, l'École Polytechnique de Montréal s'engage à y intégrer une démarche de développement durable internationalement reconnue

**15 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

- Prolonger de 20 ans à 30 ans l'entente pour la délégation de gestion du bois Saint-Jean-Baptiste à la Ville
- Préserver les paysages historiques et patrimoniaux
- Développer la biodiversité végétale (8 habitats majeurs)
- Renouveler et faire croître le parc arboricole et le milieu éco-forêtier

**14 Cimetière Mont-Royal**

- Poursuivre sa participation au groupe de travail conjoint formé avec la Ville de Montréal

**13 CHUM - Hôpital Hôtel-Dieu**

- Révitaliser des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les alentours
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de l'établissement fondé par Jeanne Mance

**12 Les hospitalières de Saint-Joseph**

- Accepter une démarche pour la conclusion d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments concrets de la propriété

**11 Université McGill**

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

**10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria**

- Protéger le secteur nord du bois Royal-Victoria, plus particulièrement l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la maison de santé du CUSM

**9 CUSM - Hôpital général**

- Protéger le bois des Bénédictins
- Protéger les vieux vers et à partir de la montagne dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

**8 Défense nationale**

- Négocier avec la Ville en vue de conclure une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du Harveig et le long du chemin Remembrance

**7 Prêtres de Saint-Sulpice**

- Protéger le bois sur la partie nord-ouest de la propriété
- Protéger le bois sur l'encastrement sud de la propriété
- Acquiescer, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

**1 Université de Montréal**

- Collaborer avec la Ville à l'aménagement du chemin de ceinture du mont Royal et conclure à cet effet une entente sur les servitudes relatives à ce chemin
- Réhabiliter l'ancien dépôt à neige
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**15 Cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

- Prolonger de 20 ans à 30 ans l'entente pour la délégation de gestion du bois Saint-Jean-Baptiste à la Ville
- Préserver les paysages historiques et patrimoniaux
- Développer la biodiversité végétale (8 habitats majeurs)
- Renouveler et faire croître le parc arboricole et le milieu éco-forêtier

**14 Cimetière Mont-Royal**

- Poursuivre sa participation au groupe de travail conjoint formé avec la Ville de Montréal

**13 CHUM - Hôpital Hôtel-Dieu**

- Révitaliser des espaces gris, plus précisément le terrain entourant le monument dédié à Jeanne Mance et les alentours
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt de l'établissement fondé par Jeanne Mance

**12 Les hospitalières de Saint-Joseph**

- Accepter une démarche pour la conclusion d'une entente concertée de protection et de mise en valeur concernant la valeur paysagère du jardin de la propriété et la valeur patrimoniale des éléments concrets de la propriété

**11 Université McGill**

- Protéger le bois de l'Université McGill
- Améliorer le lien naturel entre le campus et la montagne
- Poursuivre la politique de conservation et de mise en valeur des bâtiments significatifs et d'intérêt

**10 CUSM - Hôpital Royal-Victoria**

- Protéger le secteur nord du bois Royal-Victoria, plus particulièrement l'espace boisé derrière les bâtiments de l'hôpital qui crée un lien avec le parc du Mont-Royal
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt à l'intérieur de la maison de santé du CUSM

**9 CUSM - Hôpital général**

- Protéger le bois des Bénédictins
- Protéger les vieux vers et à partir de la montagne dans l'axe de l'hôpital
- Améliorer l'intégration du complexe hospitalier à son milieu

**8 Défense nationale**

- Négocier avec la Ville en vue de conclure une entente pour aménager un corridor écologique sur une bande de terrain du côté nord-ouest du Harveig et le long du chemin Remembrance

**7 Prêtres de Saint-Sulpice**

- Protéger le bois sur la partie nord-ouest de la propriété
- Protéger le bois sur l'encastrement sud de la propriété
- Acquiescer, après entente avec les autorités compétentes, un statut de protection et de mise en valeur pour ces bois d'intérêt

**6 Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

- Protéger et mettre en valeur ses terrains boisés d'intérêt situés à Montréal
- Maintenir et protéger un écosystème et bois derrière la basilique et la chapelle du frère André (bâtiments situés dans l'ouest et sur les pentes de l'Archevêché)

**5 Collège Notre-Dame**

- Protéger la cour avant qui longe le chemin Queen-Mary
- Protéger le jardin en coteaux (ancien arboretum)
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**4 Collège Jean-de-Brébeuf**

- Réactualiser l'acte de protection du bois de Brébeuf avec la Ville
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

**3 École des hautes études commerciales (HEC)**

- Protéger la partie du bois de Brébeuf abrité sur sa propriété
- Participer à un comité conjoint avec la Ville en vue de contrôler des développements immobiliers futurs

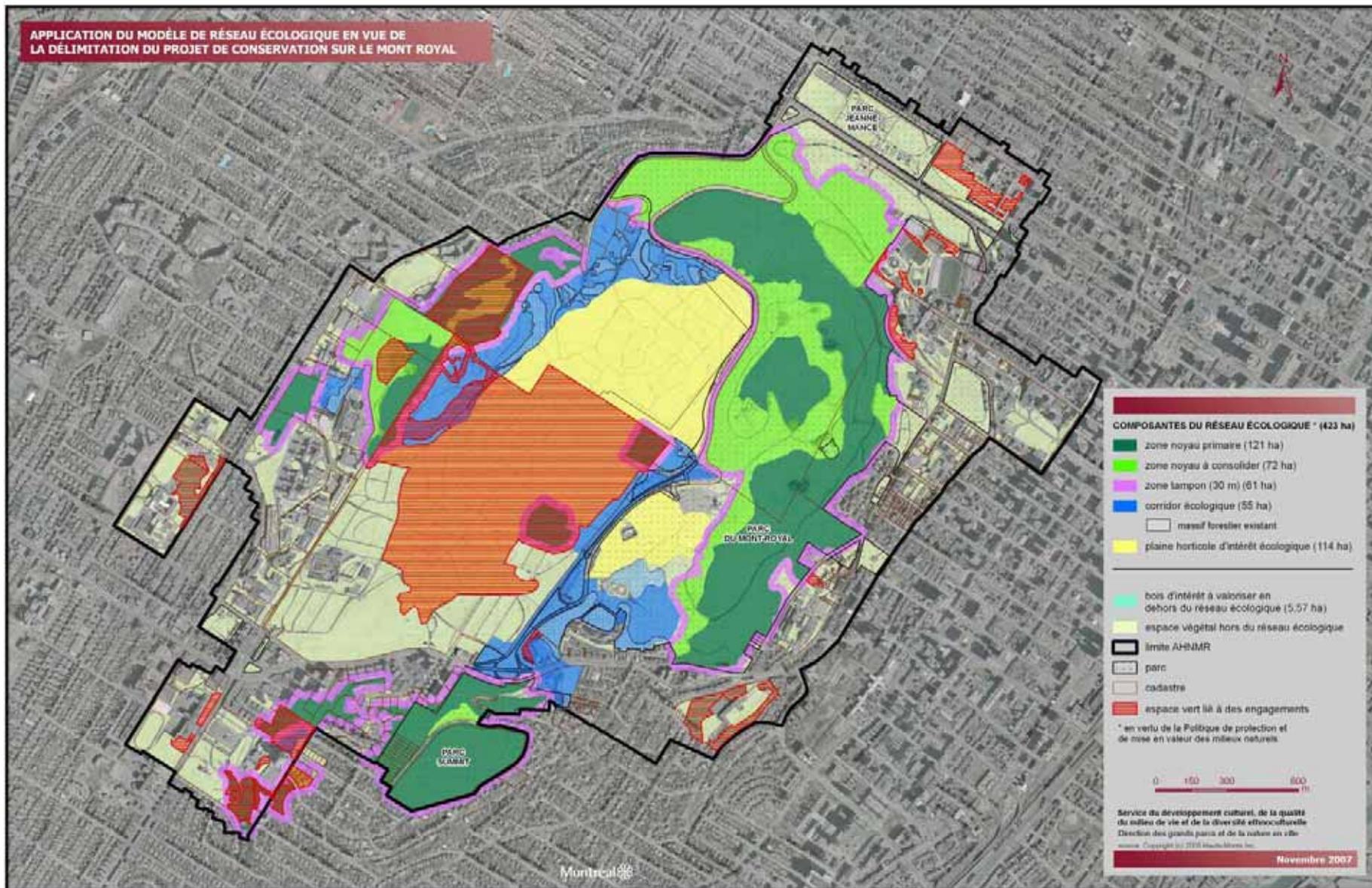
**2 École Polytechnique de Montréal**

- En plus du règlement municipal spécifique associé à une politique de développement immobilier, l'École Polytechnique de Montréal s'engage à y intégrer une démarche de développement durable internationalement reconnue

**1 Université de Montréal**

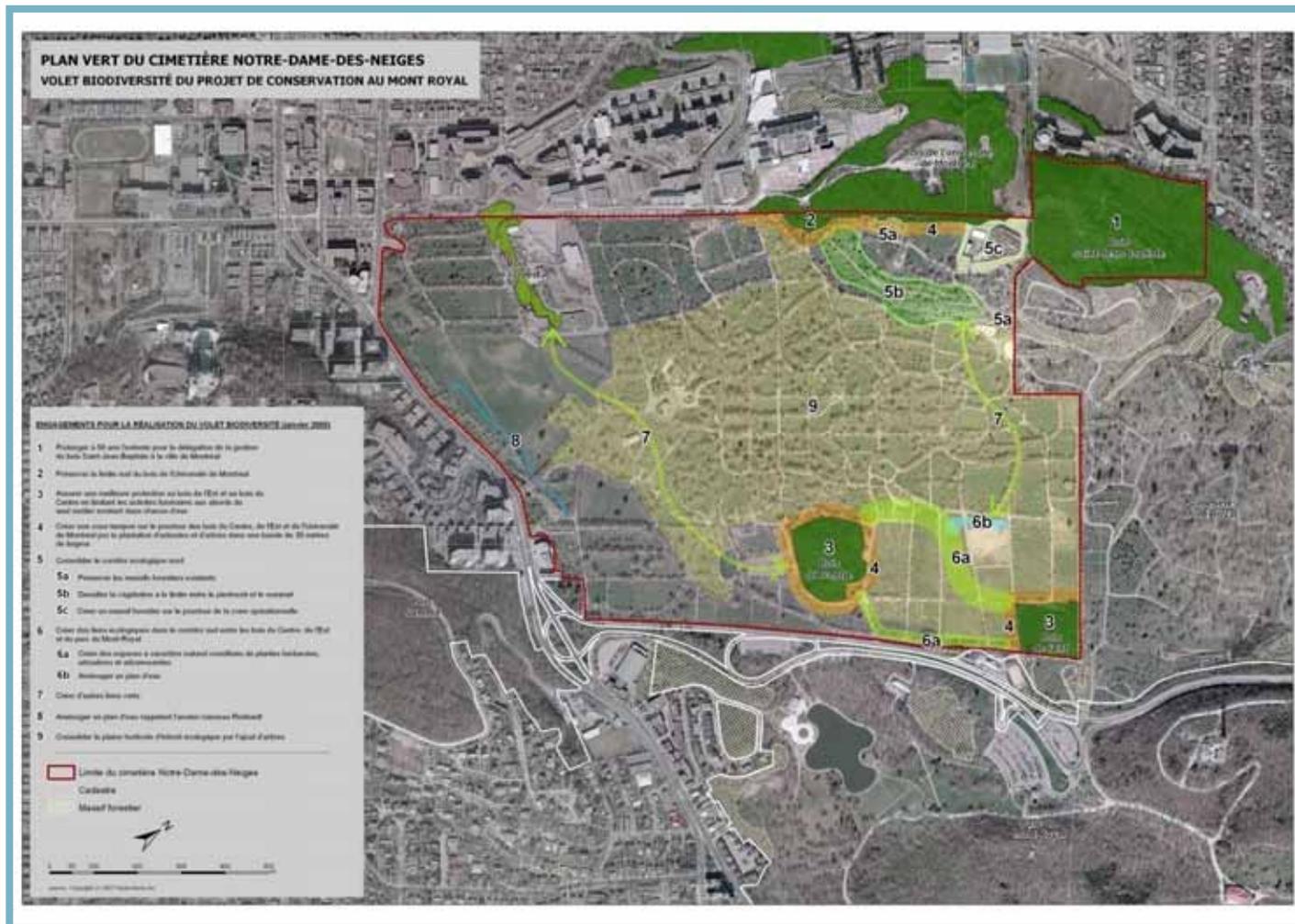
- Collaborer avec la Ville à l'aménagement du chemin de ceinture du mont Royal et conclure à cet effet une entente sur les servitudes relatives à ce chemin
- Réhabiliter l'ancien dépôt à neige
- Conserver et mettre en valeur les bâtiments significatifs et d'intérêt

APPLICATION DU MODÈLE DE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE EN VUE DE  
LA DÉLIMITATION DU PROJET DE CONSERVATION SUR LE MONT ROYAL



# Le projet de biodiversité au cimetière NDDN

## Un exemple d'arrimage entre la fonction cimetière, l'écologie et les paysages



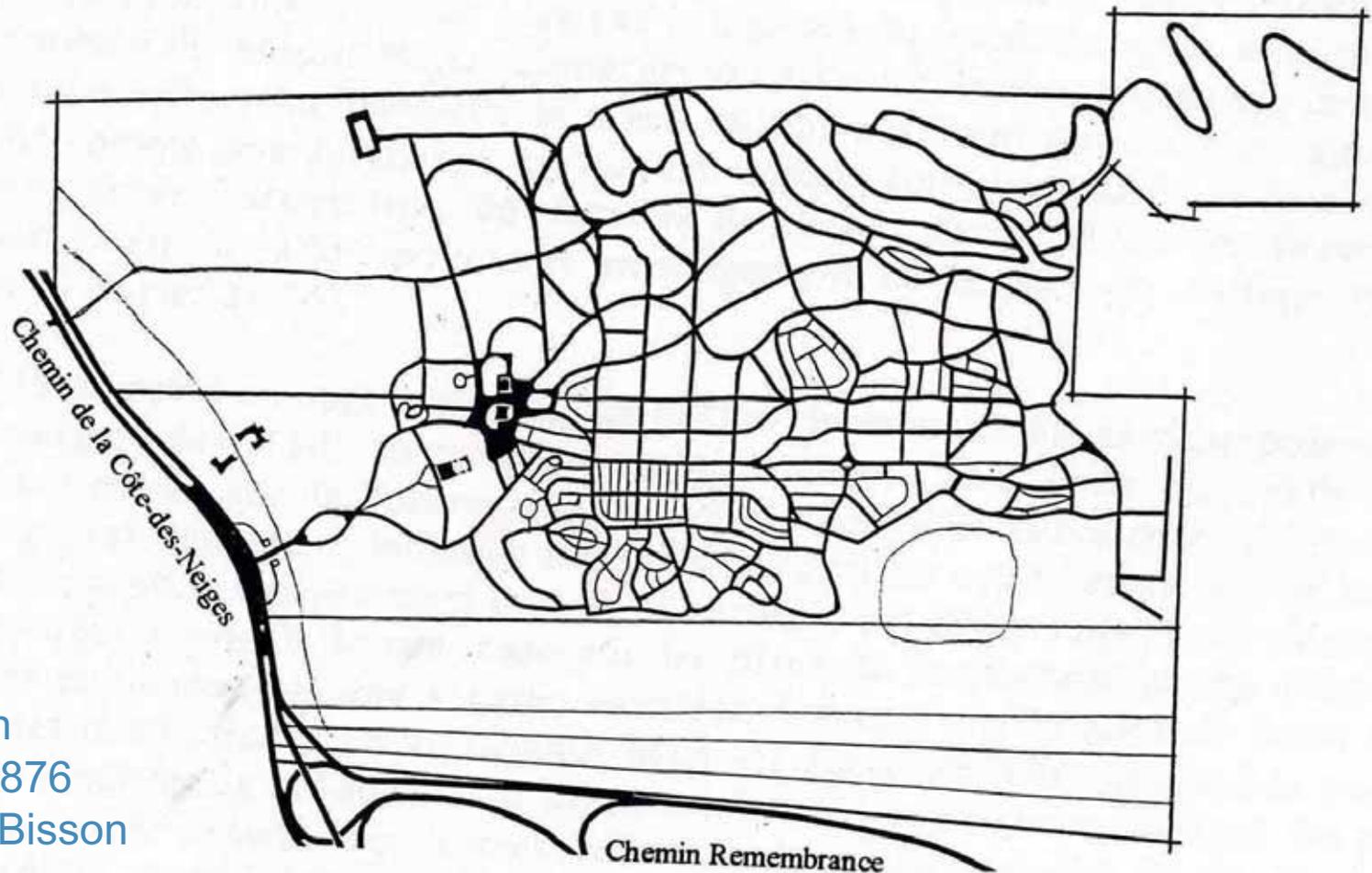
# Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

---

- Zones patrimoniales
- Secteurs topographiques
- Plans d'eau

# L'aménagement conçu à l'origine du cimetière par H. M. Perreault, arpenteur

cœur patrimonial du cimetière Notre-Dame-des-Neiges



Transcription  
du plan de 1876  
par Richard Bisson

# Un cœur patrimonial identifiable

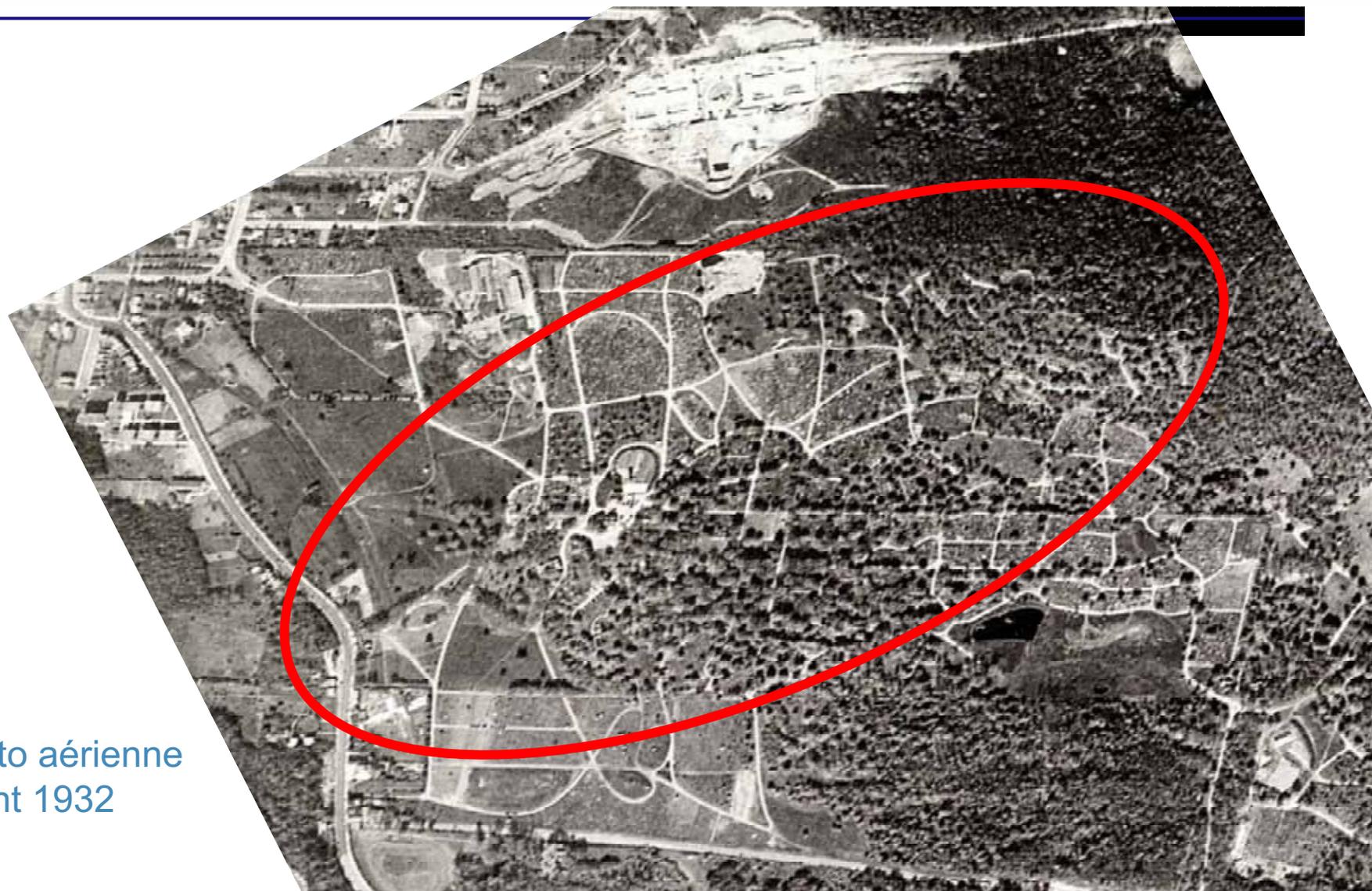
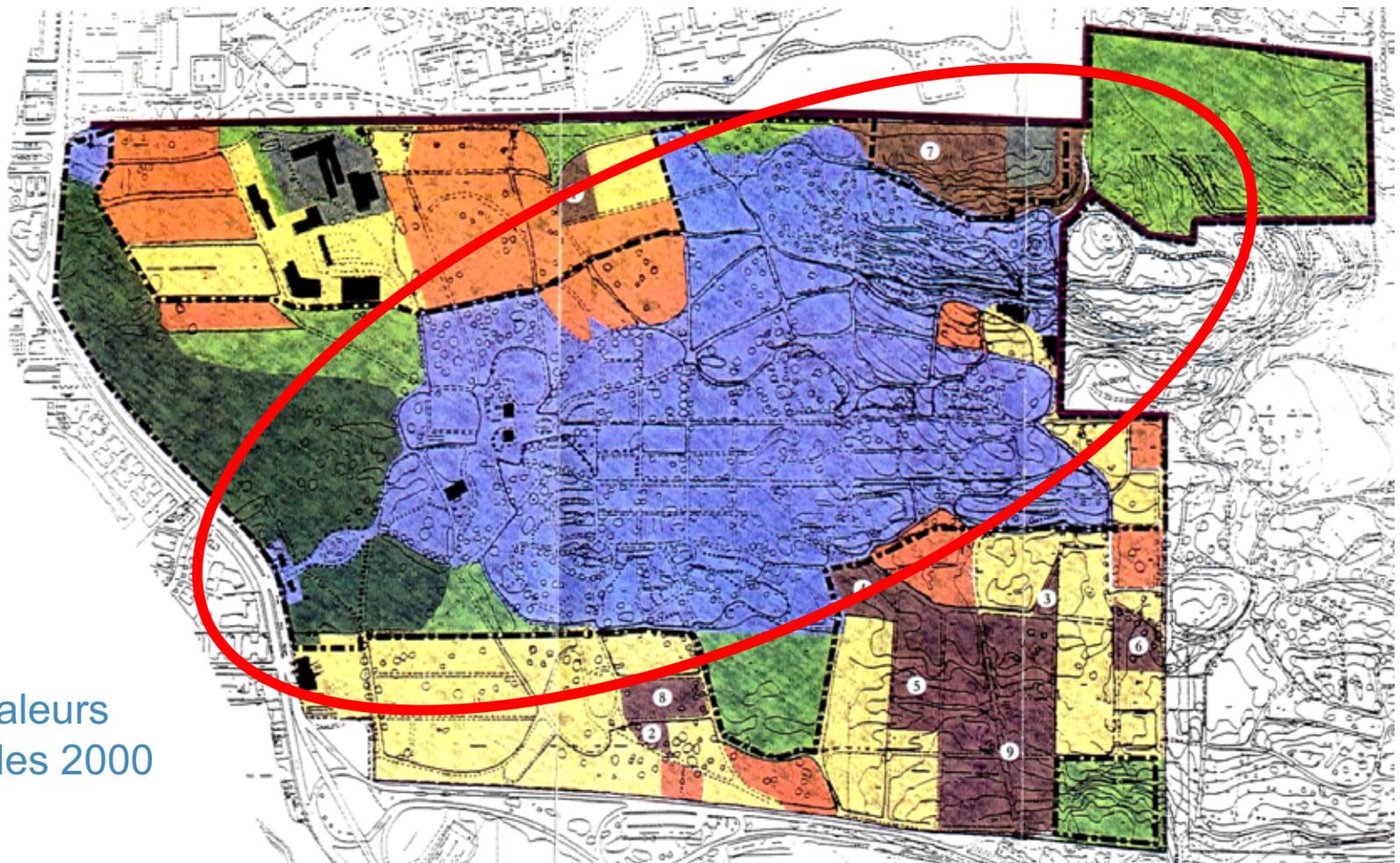


Photo aérienne  
avant 1932

# L'analyse de la valeur patrimoniale

des secteurs de très grande valeur



Plan des valeurs  
patrimoniales 2000

# Des allées d'arbres plantés il y a 50 ans

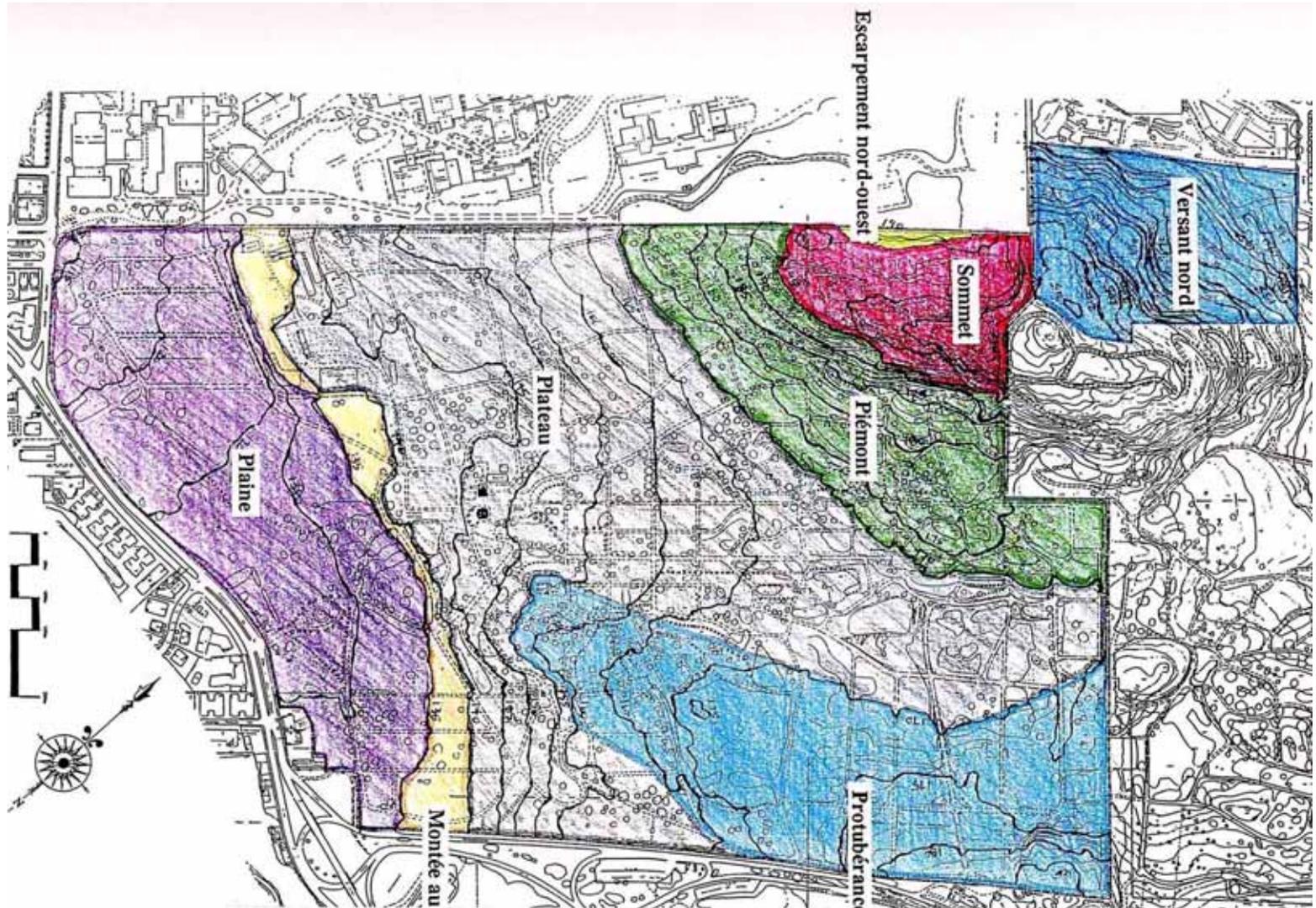
érables de Norvège  
marronniers...



# Les grandes zones topographiques du cimetière :

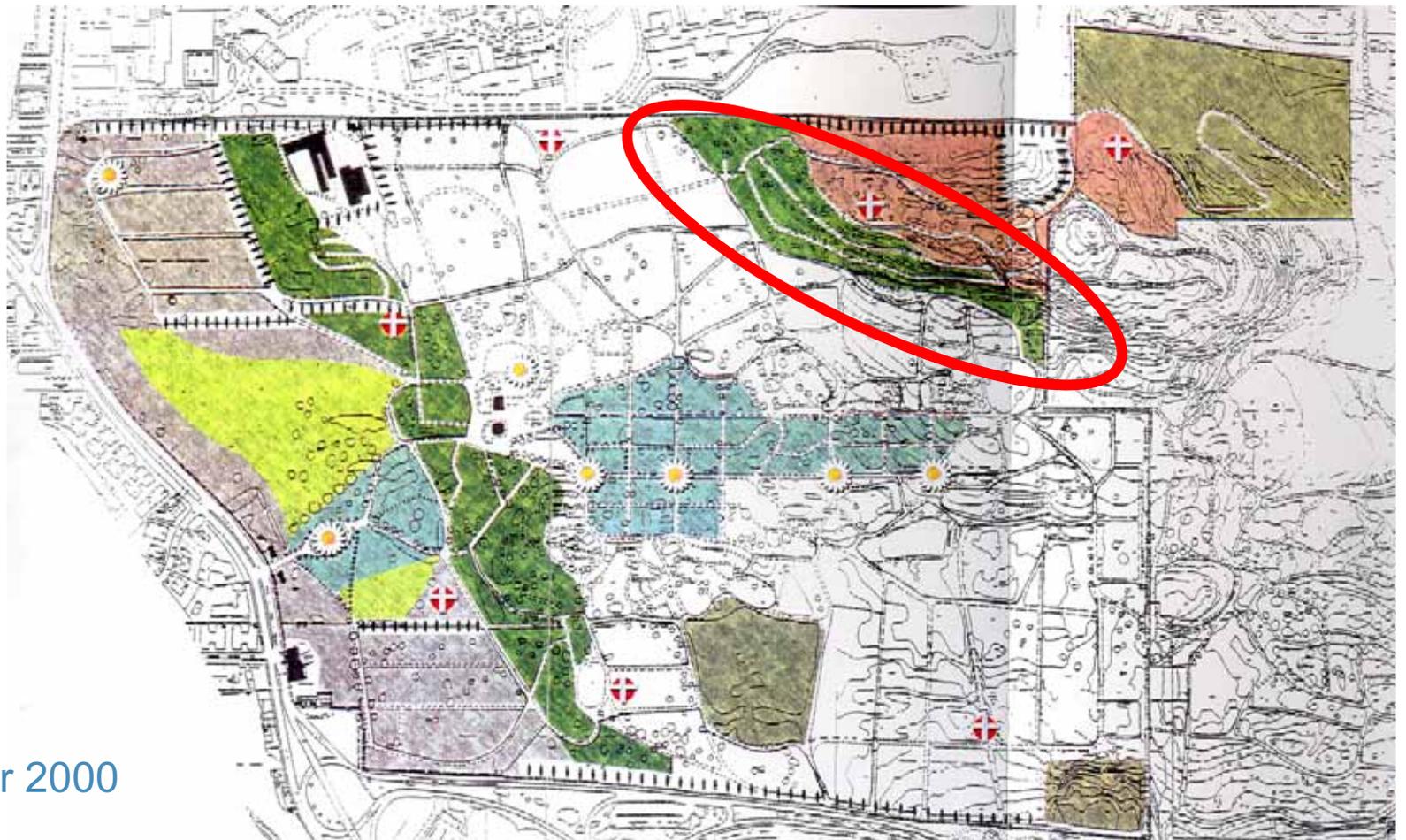
des zones en pente faible

entrecoupées de talus plus prononcés



# La stratégie générale de plantation

soulignant les secteurs topographiques et patrimoniaux



plan directeur 2000

# Un patrimoine exceptionnel

une magnifique allée de charniers sur les contreforts du sommet



# Un secteur dont la végétation est différente

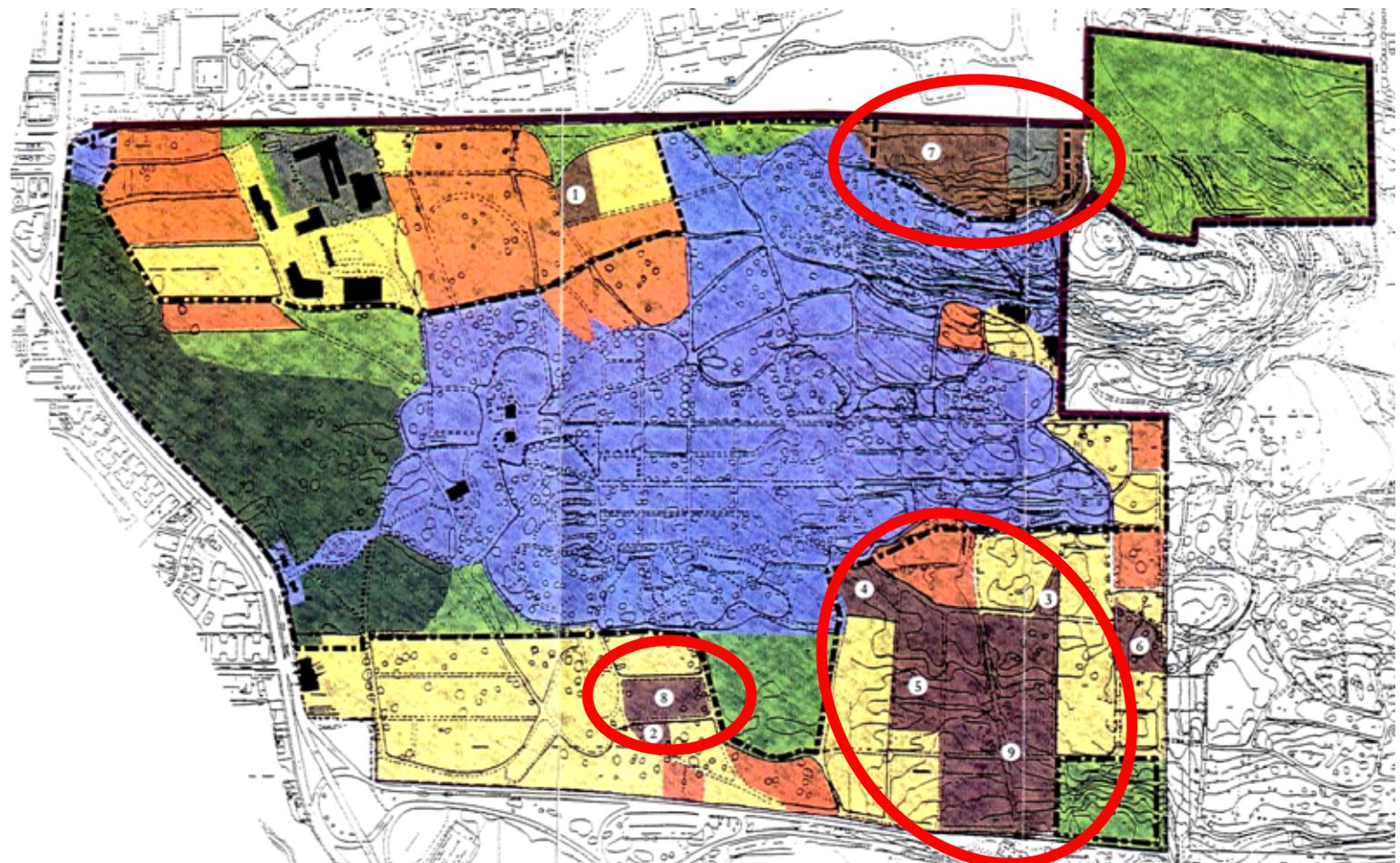
le talus inférieur déjà végétalisé

le talus supérieur pourrait être planté de végétaux bas



# L'analyse de la valeur patrimoniale

des secteurs de très faible valeur



# Deux plans d'eau

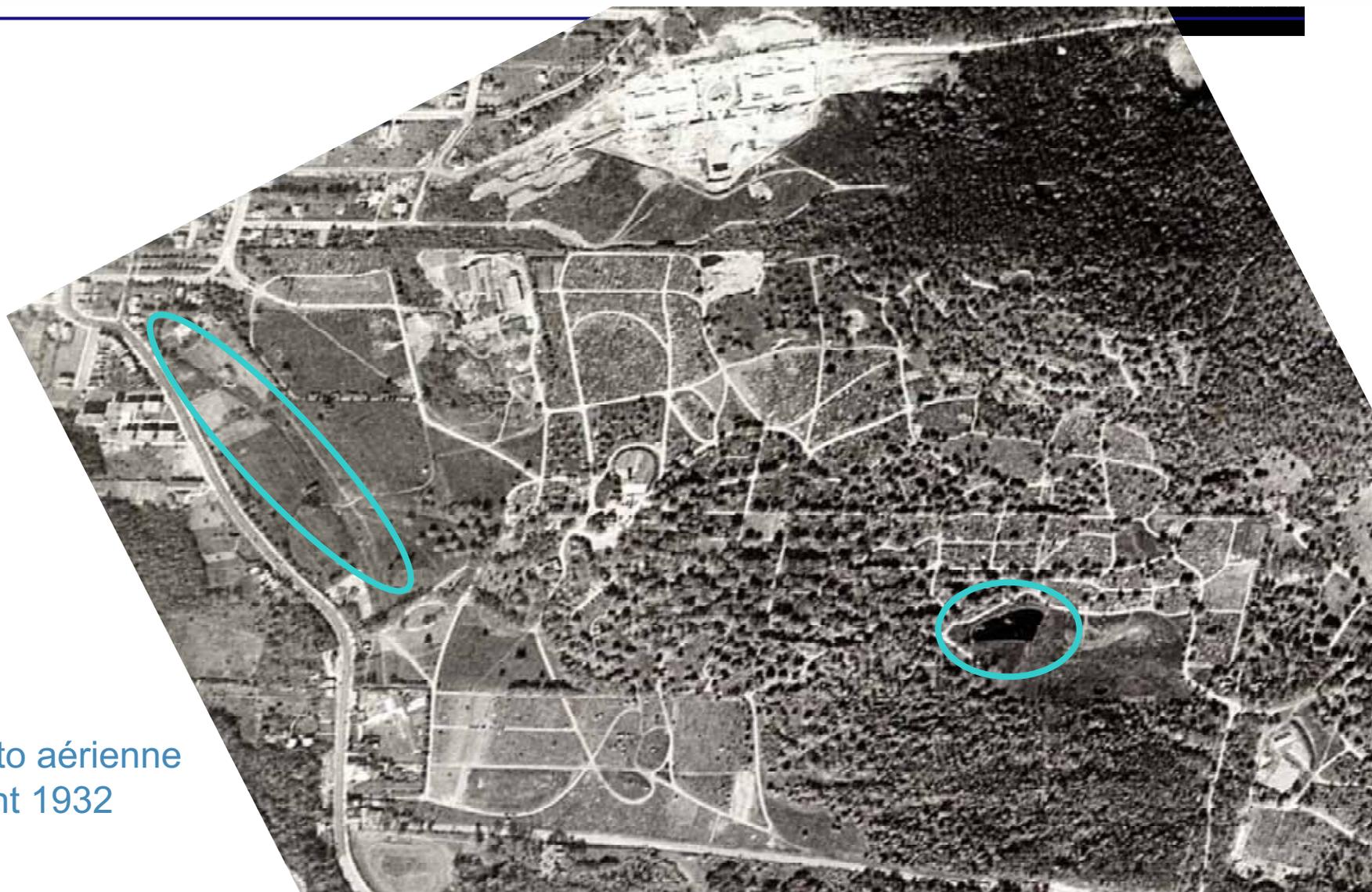


Photo aérienne  
avant 1932

# Un plan d'eau significatif dans le paysage



Photo archives cimetière NDDN

Étang du cimetière



Photo aérienne vers 1950

Lac aux Castors

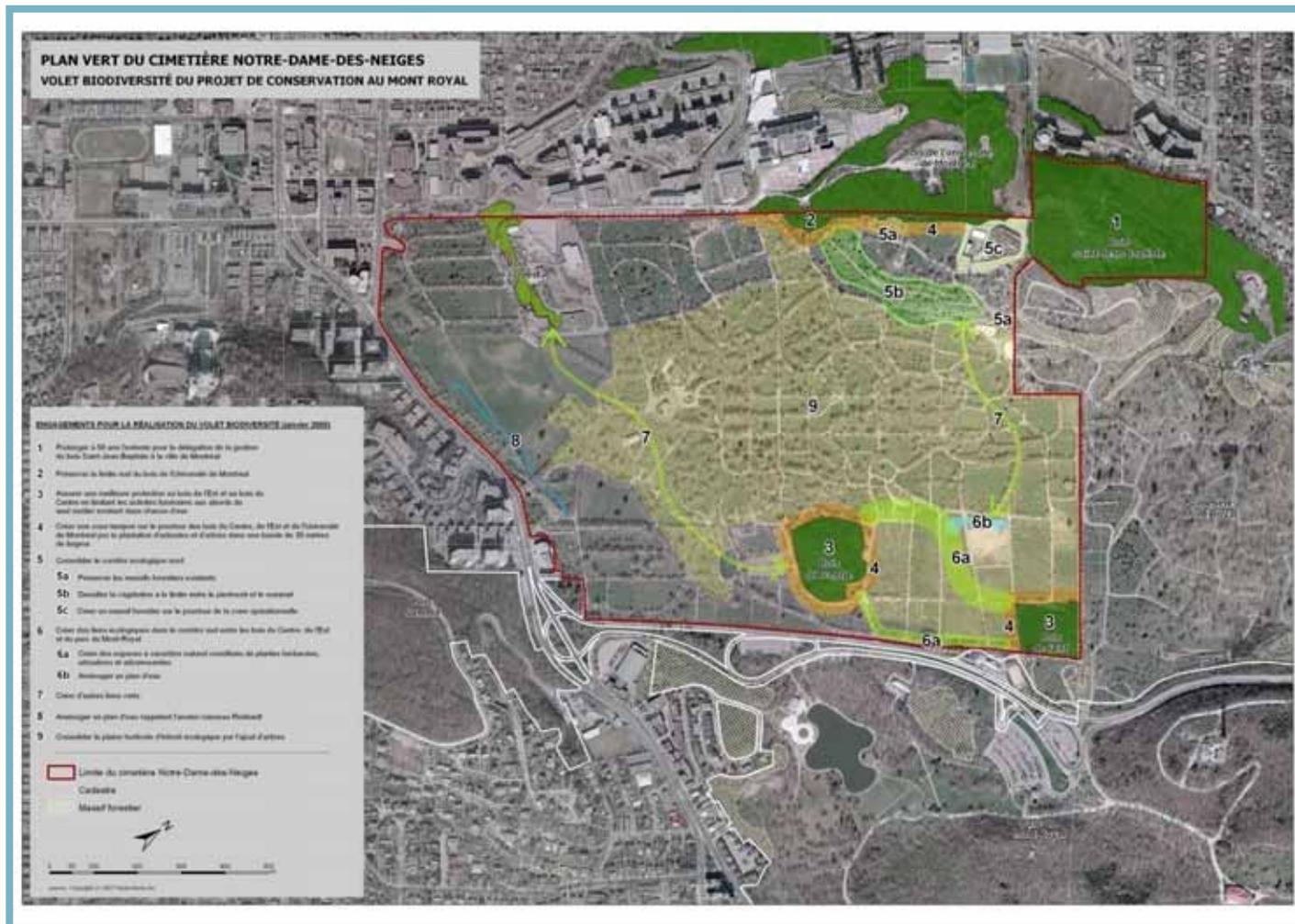
# Jadis, deux grandes zones boisées



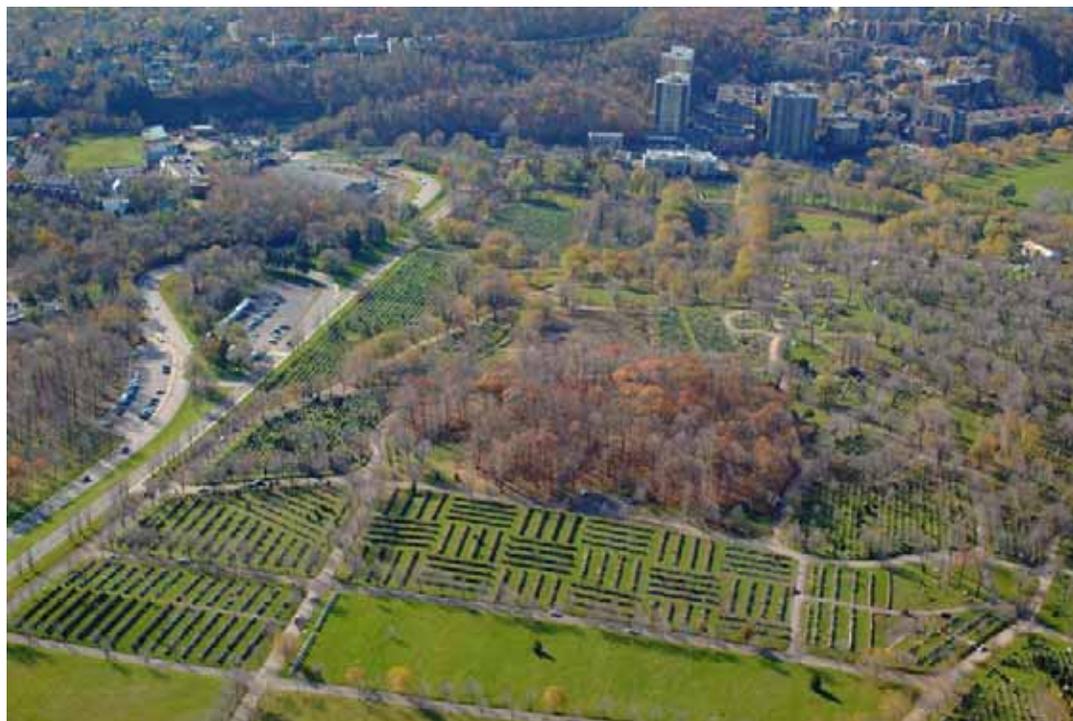
Photo aérienne  
avant 1932

# Le projet de biodiversité au cimetière NDDN

## Un exemple d'arrimage entre la fonction cimetière, l'écologie et les paysages



# La zone tampon autour du bois du centre



# Le corridor nord

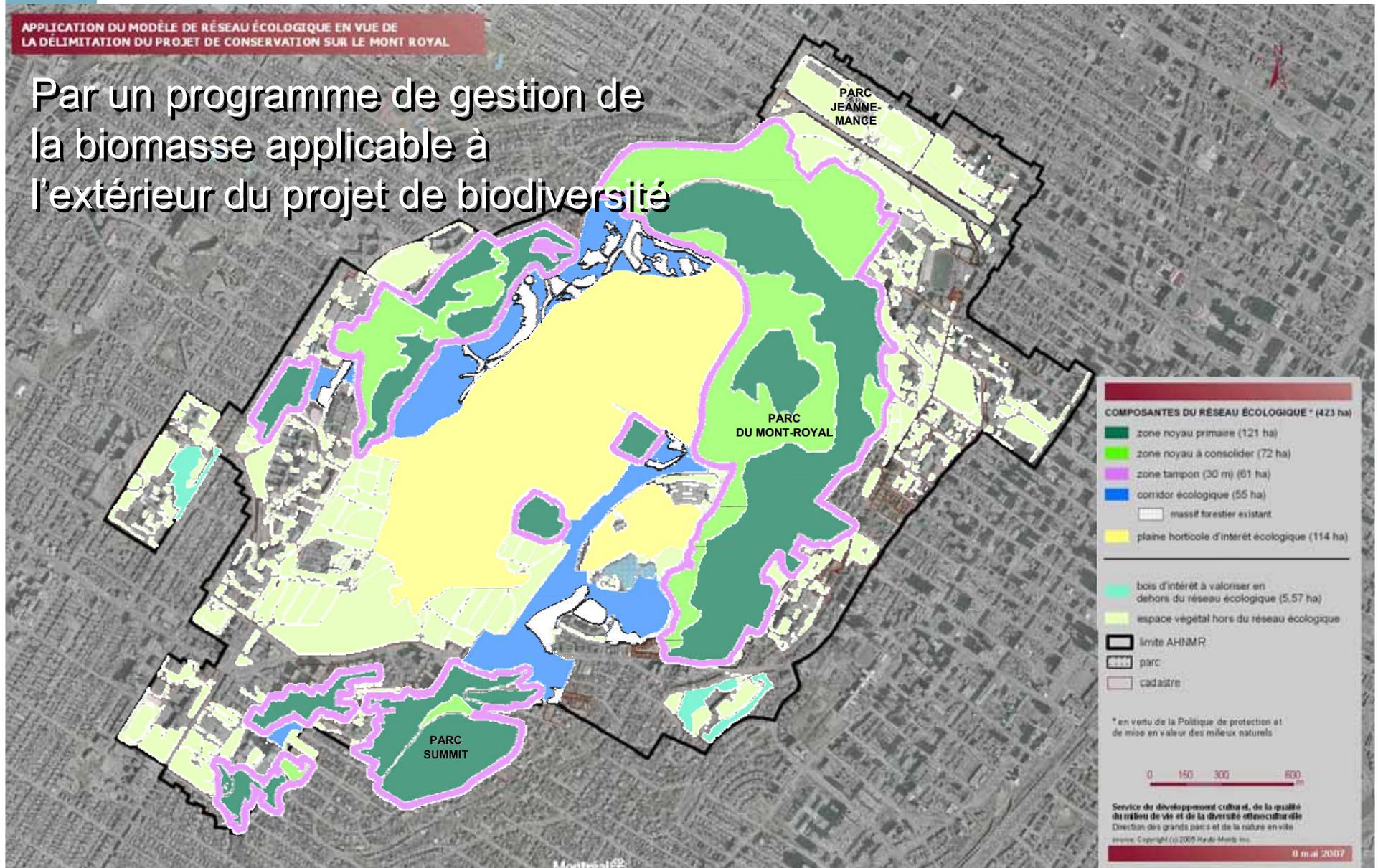


# Les milieux naturels

## Comment maintenir l'îlot de verdure ?

APPLICATION DU MODÈLE DE RÉSEAU ÉCOLOGIQUE EN VUE DE LA DÉLIMITATION DU PROJET DE CONSERVATION SUR LE MONT ROYAL

Par un programme de gestion de la biomasse applicable à l'extérieur du projet de biodiversité





# Les milieux naturels

## Le programme de gestion de la biomasse

---

- La démarche permet d'établir une base référentielle pour chaque propriété
- Suite à la quantification de la biomasse, un engagement est sollicité auprès des institutions face au maintien, voire l'accroissement de la biomasse sur leur territoire
- Un programme volontaire dans un premier temps qui permet de développer les paramètres scientifiques et techniques d'application
- Une intégration dans le cadre réglementaire dans un deuxième temps
- Une mesure subordonnée à l'évaluation des paysages et au respect du projet de biodiversité

# Les milieux naturels

## l'intendance écologique

---

- En plus de la protection, le maintien de milieux naturels en milieu urbain exige une gestion particulière
  - Définir les modalités d'intendance et partenariat (terrains publics et privés)
  - Définir les usages compatibles
  - Identifier les aménagements et équipements visant à maximiser la capacité support
- Un processus continu de suivi et de contrôle des activités dans la zone de conservation (monitoring des impacts)
- Un audit écologique aux cinq ans et révision des modalités en fonction de recommandations

# Les milieux naturels

## Programme de soutien financier pour la biodiversité

---

- Dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel convenue entre la Ville de Montréal et le MCCCCF
- Programme de subvention en cours d'élaboration
- Budget envisagé de 250 000\$ / an, géré par la DGPNEV
- Remboursement de 50 % des dépenses pour des travaux admissibles réalisés en partenariat par les différents propriétaires institutionnels du mont Royal
- Contribution pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité
  - Ex : Contrôle et éradication de plantes envahissantes, plantation de végétaux pour reconstituer l'écosystème, aménagement d'habitats fauniques.



Merci de votre attention

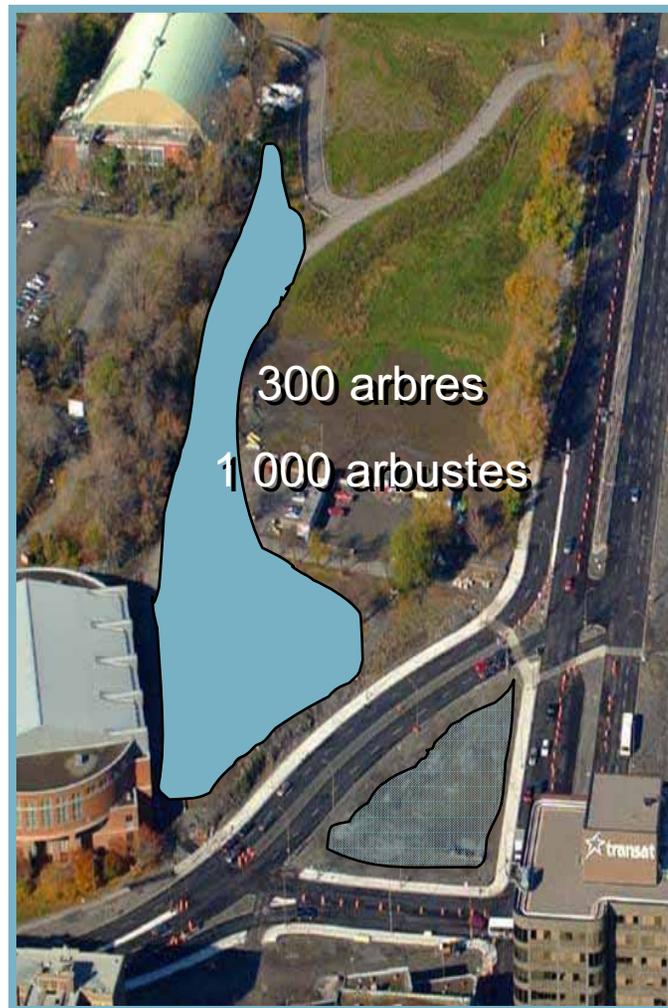
---

# Protection de l'ensemble des bois



# Les milieux naturels

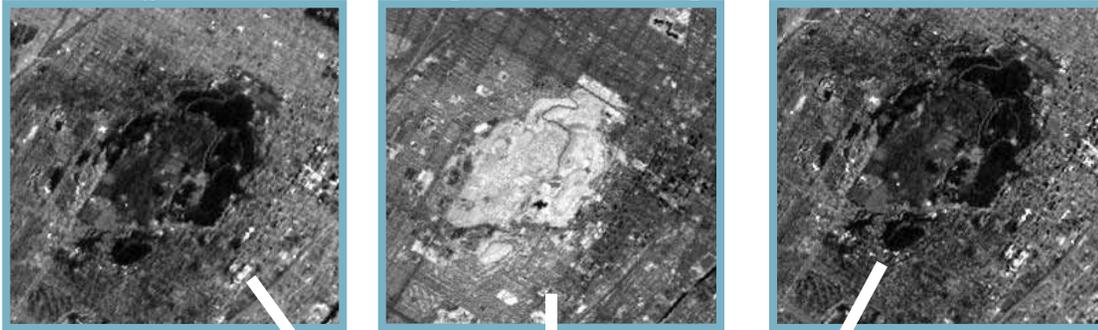
## Le programme de gestion de la biomasse



# Gestion de la biomasse

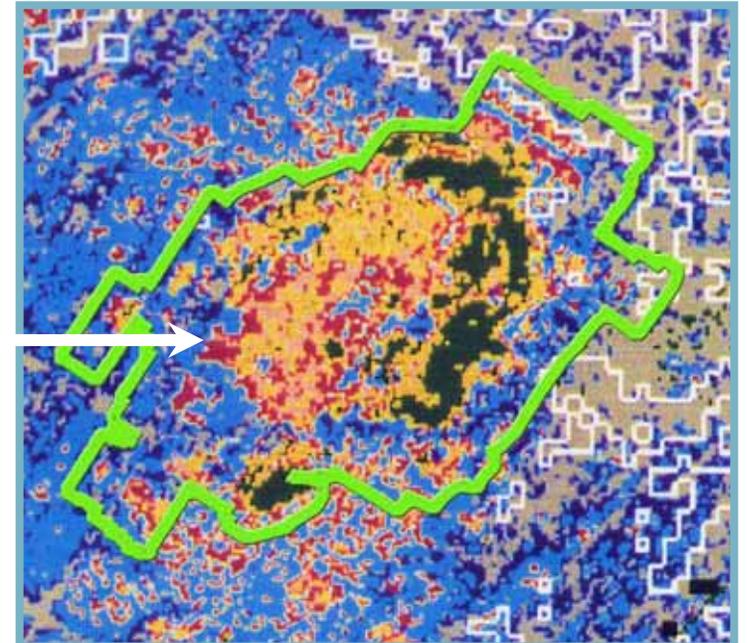
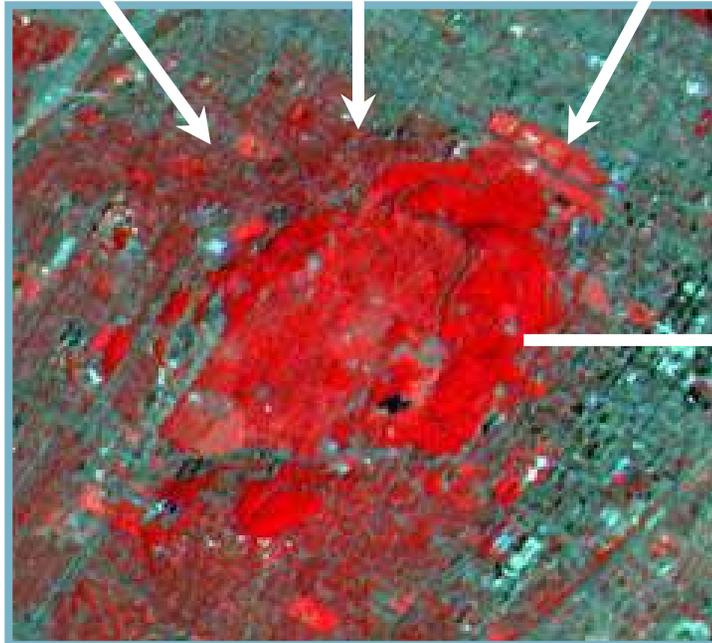
Méthodologie de quantification de la masse de végétation

## Analyse multi-spectrale par télédétection:



Indice de biomasse

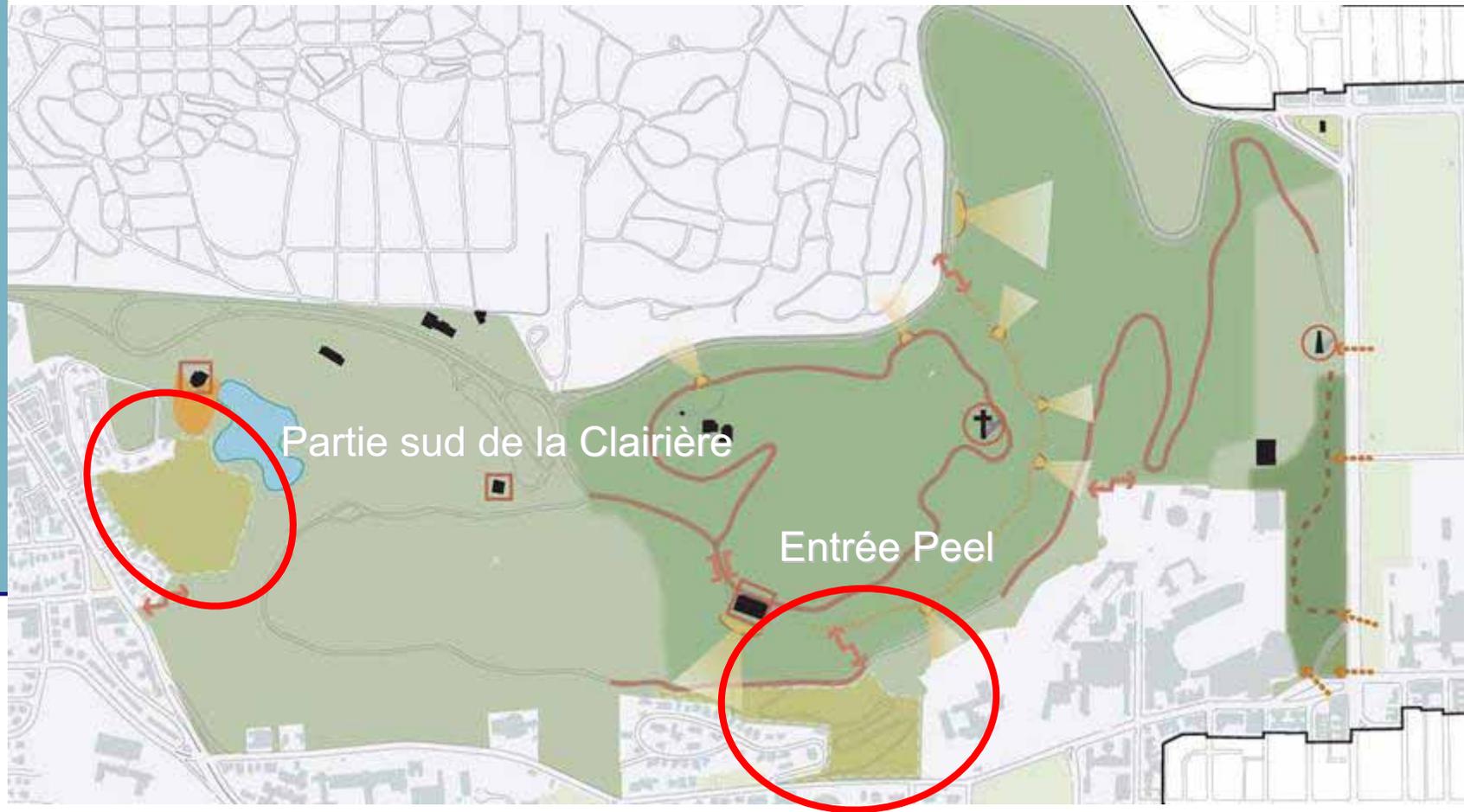
Calcul des % de couvertures et densité



# Le parc du Mont-Royal

deux secteurs d'intervention prioritaires

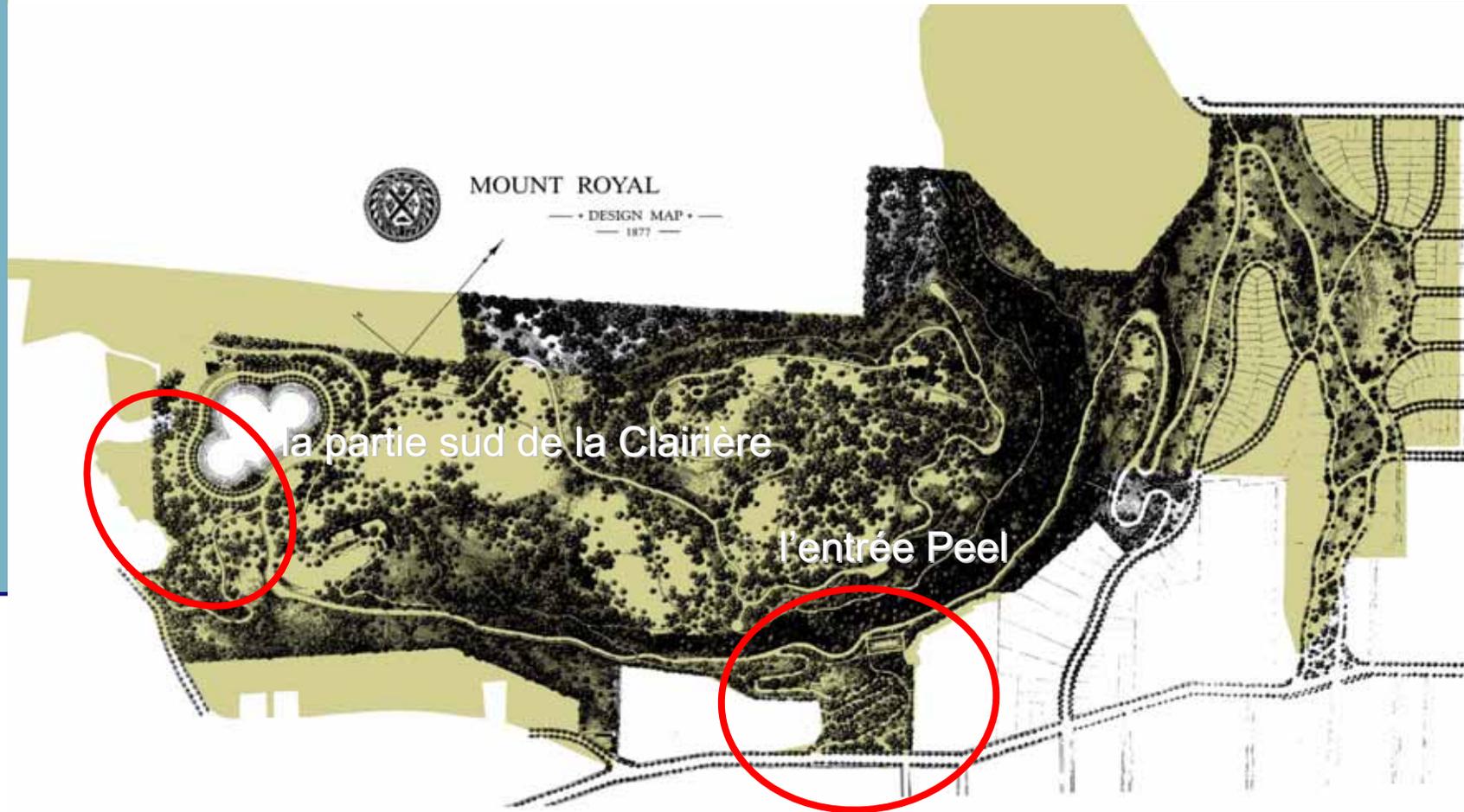
une intégration des domaines de l'écologie et du paysage



Le plan des réalisations depuis 1990

# Le parc du Mont-Royal

deux secteurs d'intervention prioritaires  
une intégration des domaines de l'écologie et du paysage



Le plan d'Olmsted  
et les limites actuelles du Mont-Royal

# Maîtriser des espèces jadis plantées, devenues envahissantes :

érables de Norvège, nerpruns...



# Le parc du Mont-Royal

Le belvédère Kondiaronk et l'entrée Peel,  
des secteurs où prolifèrent les érables de Norvège



# Secteur de l'entrée Peel

## résultats des inventaires forestiers

---

- ↑ de 3% en 15 ans de l'érable à sucre
- ↑ de 146% en 15 ans de l'érable de Norvège

« Dans un avenir pas si lointain, l'érable de Norvège aura complètement remplacé l'érable à sucre dans la forêt du secteur de l'entrée Peel, et ce, si rien n'est fait pour ralentir cette progression fulgurante et si rien n'est fait pour venir à la rescousse de notre érable à sucre indigène ».

Denis Marcil ing. for.

# Consultation publique 2007 sur l'aménagement de l'entrée Peel, un appui net (81 %) à la coupe progressive des érables de Norvège

## PARC DU MONT-ROYAL Aménagement de l'entrée Peel

### Aménagement du site

#### Parti pris d'aménagement

Faire de l'entrée par la rue Peel un accès marquant, distinctif et invitant au parc du Mont-Royal. Dans ce but, l'aménagement mettra sur les attributs du site : relief, boisé, présence d'eau de ruissellement et bien au centre-ville, tout en proposant un juste équilibre entre la préservation écologique et l'accessibilité à la montagne. Cette démarche devra s'appuyer sur les principes fondateurs à l'origine de la conception du parc par Frederick Law Olmsted.

Un concours pour la création d'une intervention artistique et contemporaine à l'entrée Peel a eu lieu à l'automne 2006. L'artiste choisi verra enrichir l'expérience de ce secteur avec une œuvre d'art développée en relation avec le thème de la paix, inspirée de la chanson «Give Peace a Chance», de John Lennon, qui a été enregistrée à Montréal en 1969.



### Le projet

#### LES COMPOSANTES DU PROJET INCLUENT :

1. Le traitement du seul rue Peel / avenue Des Pins comme une entrée marquante depuis le centre-ville.
  2. La réhabilitation du Serpentin (tracé, pente et revêtement).
  3. Le contrôle du piétement hors piste par un réseau d'accueillant et de pontons.
- Note: La construction de structures sur pilotis sera prévue pour la circulation piétonne dans les secteurs sensibles afin de maintenir l'érosion et de permettre le passage de la faune.*
4. La gestion et le contrôle des eaux de ruissellement par l'aménagement d'un ruisseau et la création de zones humides.
  5. Le rejet de l'excédent des eaux au réseau d'égout pluvial vers l'avenue des Pins.
  6. La renaturalisation ou gazonnement des espaces dégradés.
  7. Commémoration de la chanson «GIVE PEACE A CHANCE» de John Lennon par une intervention artistique.



- #### PHASE ULTÉRIEURE :
8. Le parachèvement du chemin Olmsted.
  9. La mise en valeur du réseau hydrographique.
  10. La restauration des vestiges du réservoir et du monument McTavish.

→ Contactez-nous, ou visitez notre site Internet

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL  
**Éric Major**, attaché de recherche et de documentation  
 1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
 Montréal, QC H3A 1X6  
 ☎ 514-872-8510  
 ✉ 514-872-2554  
 ocp@montroyal@ville.montreal.qc.ca  
 www.ocpm.qc.ca

## CONSULTATION PUBLIQUE

L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL (OCPM) VOUS INVITE :

- À consulter la documentation complète concernant le projet sur son site Internet ou à son bureau situé au 1550 rue Metcalfe, bur. 1414.
- À participer à une séance d'information pour mieux connaître le projet :
  - le 20 septembre à 19h à l'OCPM au 1550 rue Metcalfe, 14<sup>e</sup> étage.
- À prendre connaissance des panneaux explicatifs, disposés sur le site et à la maison Smith.

## PARC DU MONT-ROYAL Aménagement de l'entrée Peel

La Ville de Montréal entend procéder à l'aménagement de l'entrée Peel, principale entrée piétonnière à la montagne depuis le centre-ville. Le site, actuellement dégradé et peu invitant, a été identifié comme une priorité dans le plan de mixité en valeur du Mont-Royal.



### VOTRE OPINION COMPTE !

→ VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES, DES SUGGESTIONS SUR CE PROJET D'AMÉNAGEMENT?

Vous avez jusqu'au 5 octobre pour répondre à notre questionnaire sur Internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)  
 Pour l'information : 514-872-8510



# Exemple de sensibilisation du public à la lutte contre les espèces envahissantes



Panneau d'affichage  
à Prospect Park, Brooklyn, N.Y.

# Les sommets et les flancs du mont Royal



# Géomorphologie

## Vallée et grande plaine intérieures

---



# Végétation

## Grande diversité des communautés forestières



1. Les bois occupent 45 % de la superficie totale de l'AHNMR
2. Les bois présentent une grande diversité de communautés forestières
3. Les bois sont dominés par 3 grands types de communautés forestières:
  - Chênaies rouges
  - Érablières sucrières
  - Frênaies d'Amérique